649 9 15 32 37 42 46 41
2 9 14 15 25 41 39
SÉLECT 47
3

La Presse
Dimanche

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

Aujourd'hui: neige, eclaircies.
Minimum — 11° Maximum — 4°
Demain: ensoleille.

• MONTRÉAL, DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 1993 110e ANNÉE N° 54 60 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine

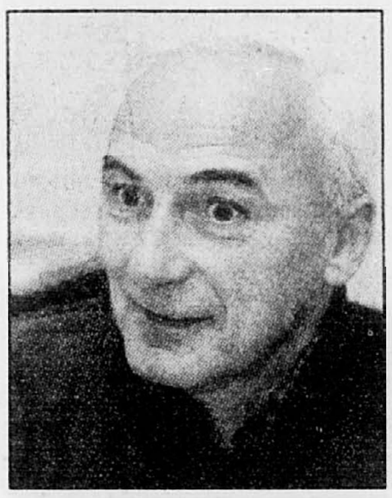

B 16 YVON DESCHAMPS

A 4 PARTI ÉGALITÉ

Le Parti Égalité réclamera la modification des frontières du Québec pour exclure des comtés en cas de souveraineté du Québec.

Sports

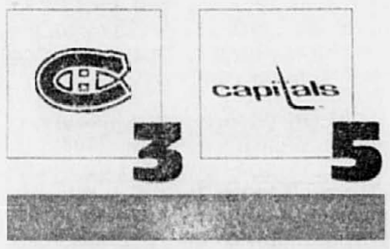

Sommaire

Annonces classées
immobilier C6, C8
marchandises ..... C8 et C9
emplois C9
automobiles ..... C9 et C10
propositions d'affaires C10
Additions croisées C9
Arts et spectacles
informations ..... B10 a B13
cine-horaire B13
tele-horaire B12
Bandes dessinées C7
Deces C11
Etes-vous observateur? C6
Feuilleton C7
Horoscope C8
Le bridge C10
Le monde A10
Livres ..... Cahier B
Loteries A4
Mot mystère C8
Mots croisés A11

Parizeau accuse le gouvernement de fermer les yeux sur la fraude fiscale

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le chef du Parti québécois s'est lancé dans une attaque à fond de train contre le fédéralisme canadien et contre le gouvernement libéral du Québec, qu'il accuse du «pire crime que puisse commettre un fiduciaire, celui d'avoir détruit le lien de confiance en matière de fiscalité».

Jacques Parizeau dénonce vigoureusement l'administration Bourassa qu'il accuse d'avoir pratiqué une «politique de la pénombre» et d'avoir «fermé les yeux avec complaisance sur la fraude fiscale».

S'adressant aux quelque 450 délégués, dirigeants et députés du parti réunis pour deux jours en conseil national à Québec, Jacques Parizeau a tenu un discours à saveur fortement électorale, parlant avec un texte, sans doute pour éviter ces vilaines pelures de banane qui parfois... le cherchent.

C'est la marche vers le pouvoir que le chef péquiste a sonnée, hier, tandis que son auditoire montrait l'image de militants très soudés derrière le chef que, le matin même, un sondage CROP-*La Presse* rendait moins populaire que le nouveau chef libéral Daniel Johnson, malgré une forte avance du PQ sur les libéraux.

«Il n'est pas surprenant qu'une bonne partie de la population se dise que ça ne vaut plus le coup de mettre de l'argent dans le système. C'est grave», s'inquiète M. Parizeau, tandis que ses collègues, Bernard Landry et Guy Chevret-

VOIR PARIZEAU EN A 2

■ **Roger Bertrand présidera la campagne de financement du PQ pour 1994.** *Page A 4*

MÉLANIE TURGEON TERMINE PREMIÈRE EN AUTRICHE

— page S 1

Adolescent poignardé mortellement dans une rixe entre jeunes

MARIE-FRANCE LÉGER

Un affrontement entre deux bandes de jeunes survenu hier après-midi, vers 15 h 30, à la station de métro Radisson, s'est soldé par la mort d'un adolescent de 17 ans. Ce dernier a été poignardé à deux reprises à la tête et une fois à l'abdomen. Il a succombé à 17 h 05 à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Les deux bandes, formées chacune d'une quinzaine d'adolescents d'origine haïtienne, auraient commencé à s'invectiver dans l'autobus qui arrivait au terminus de la Place Versailles. L'altercation verbale s'est poursuivie dans le centre commercial.

Les jeunes sont ressortis, les uns à la suite des autres, et ont pris la direction du terminus d'autobus, situé juste à côté de l'entrée du métro logée au 7155, rue Sherbrooke est. Un adolescent, armé d'un couteau, s'est dirigé vers le jeune et l'a frappé sauvagement sous les yeux ahuris de quelques témoins.

Les amis de la victime ont alerté immédiatement les agents de sécurité du métro. Les policiers du poste 53 ont d'abord reçu un appel pour tentative de meurtre. La victime est décédée 1 h 30 plus tard.

Il apparaît qu'un seul individu aurait sorti un couteau. Celui-ci et les autres jeunes de sa bande ont décampé rapidement en constatant le drame qui venait de se produire. Certains portaient un manteau et une casquette de baseball mais pas de vêtement distinctif réservé à leur gang.

Hier soir, le père de la victime s'est entretenu avec le lieutenant Pierre Cadotte, au poste 53. Au moins huit à neuf témoins étaient interrogés en fin de soirée par les enquêteurs des homicides afin d'en connaître plus sur les raisons qui ont pu pousser un jeune garçon à montrer autant de violence.

Une équipe de quatre hommes a été mise sur pied en raison du grand nombre de témoins de cet incident tragique. Les enquêteurs

VOIR RIXE EN A 2

ISABELLE ET LLOYD CHAMPIONS

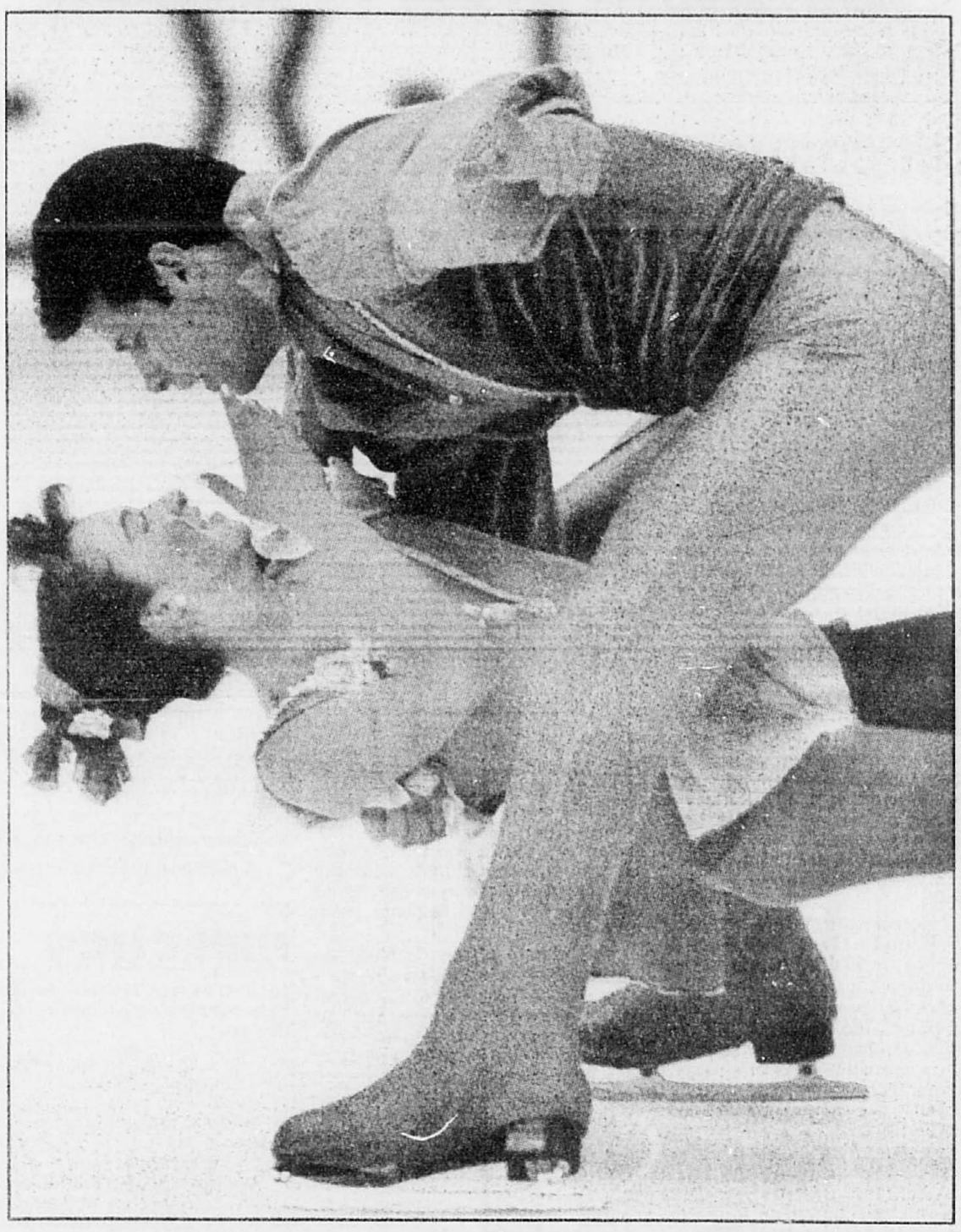

Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler ont défendu avec brio leur titre de champions du monde de patinage artistique, hier, à la compétition NHK du Chiba, au Japon. Le couple de patineurs a complété des levées spectaculaires et quelques triples vrilles à haut quotient de difficulté pour remporter la compétition devant les Tchèques Radka Kovarikova et Rene Novotny et les patineurs japonais. ● *Autres informations en page S 12.* PHOTO AP

Elle a arrêté 200 hommes en mal de plaisir

BENOÎT CHAPDELAINE
collaboration spéciale

«Je n'ai jamais eu à me déguiser en prostituée, dit France Théorêt. De toute façon, je ne suis pas du genre à porter des décolletés.»

Cette jeune mère de famille sait de quoi elle parle. Comme policière de la Communauté urbaine de Montréal, elle a arrêté plus de 200 hommes qui sollicitaient ses services entre 1986 et 1992. Elle est l'instigatrice des opérations simili-prostituées à Montréal et détient en quelque sorte le championnat des arrestations dans ce domaine. Il y a un an elle a été promue sergent à la police-jeunesse au poste 22 à La-Salle, où elle essaie entre autres de prévenir la prostitution chez les adolescentes.

France Théorêt

«Je portais souvent des jeans avec un gilet ou une blouse, raconte la policière attablée dans un café de la rue Saint-Denis. Quand je mettais des jupes, elles n'arrêtaient pas ici (elle montre le haut de ses hanches), mais aux genoux.»

Artifices donc, ces mini-jupes, ce maquillage agressif et ces horribles bottes noires à talons hauts? Appelons-les des accessoires non indispensables à la pratique du métier. Il suffit de se placer sur le boulevard Saint-Laurent près de Sainte-Catherine et d'avoir l'air d'aller nulle part et le tour est joué, dixit France Théorêt.

Un juge de Laval a récemment provoqué une controverse en acquittant un automobiliste qui avait été arrêté par une policière jouant le rôle d'une prostituée.

Mais comme la police de Laval, France Théorêt fait valoir que c'est le moyen privilégié pour arrêter les hommes en mal de plaisirs sexuels. La Loi fédérale interdit en effet depuis 1986 de solliciter une prostituée dans un endroit public. Auparavant, seule la prostituée (ou le prostitué) pouvait être arrêté pour avoir elle-même sollicité des clients potentiels.

Or comme dans notre système judiciaire tout le monde est innocent jusqu'à preuve du contraire, la police doit faire la preuve qu'une personne a bien sollicité une prostituée et non pas qu'elle a été abordée par une prostituée. La meilleure preuve est bien sûr le témoignage de la policière qui s'est fait aborder par un client.

Les habitués connaissent bien ce jeu du chat et de la souris. S'il ne fait que répondre à l'offre verbale de la prostituée, un client n'est coupable de rien.

«Qu'est-ce que t'as à me regarder comme ça?» lançait France Théorêt aux plus rusés qui attendaient qu'elle fasse les premiers pas.

En général, toutefois, France Théorêt a plutôt vécu le scénario suivant:

Le client qui abaisse sa vitre d'auto: «sors-tu?» ou «c'est combien?»

La policière: «Ça dépend de ce que tu veux.»

Le client: «Un blowjob (fellation ou amour oral)»

La policière: «35$»

Une fois le contrat verbal réglé, des policiers qui ont suivi la scène de loin arrêtent l'automobiliste pour sollicitation d'une prostituée dans un endroit public. La plupart se défendent alors en ju-

VOIR PLAISIR EN A 2

La direction russe évoque la possibilité d'une administration présidentielle directe

d'après AFP et Reuter

MOSCOU

La direction russe, qui craint une abstention massive et une montée de l'extrême-droite pour le vote historique d'aujourd'hui, s'est soudainement crispée à quelques heures de l'ouverture du scrutin et le Premier ministre Viktor Tchernomyrdine est allé jusqu'à préconiser l'administration présidentielle directe en cas d'échec du référendum sur la constitution.

Alors que 107 millions d'électeurs vont commencer à élire leur Assemblée fédérale et à se prononcer sur la constitution de type présidentiel proposée par Boris Eltsine — les Esquimaux du détroit de Béring ont été les premiers à voter hier soir —, à Moscou l'entourage de Boris Eltsine multiplie depuis deux jours des mises en garde parfois maladroites.

«À mon avis la seule façon de sortir de l'impasse qui serait créée par le rejet de la constitution serait l'introduction de l'administration présidentielle directe», a dit M. Tchernomyrdine sur les ondes de Radio-Russie. L'administration présidentielle directe, c'est-à-dire le droit pour le chef de l'État de gouverner le pays par décrets, est de facto déjà en vigueur depuis le 21 septembre, date de la dissolution du parlement, et M. Eltsine a tout le pouvoir jusqu'à la formation de l'Assemblée fédérale. De son côté, le chef de l'État a continué hier à gratifier les électeurs de cadeaux électoraux, et a augmenté pêle-mêle retraites, allocations familiales et salaires des policiers, tandis que le gouvernement recourait au procédé classique de l'allégement de la fiscalité. Le premier vice-premier ministre Egor Gaidar a complété le dispositif en annonçant le déblocage imminent des prêts à l'accession à la propriété.

Selon des sources proches des états-majors de certains partis gouvernementaux, leurs propres sondages montrent une montée inquiétante des intentions de vote en faveur du parti libéral-démocratique du leader ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski. M. Jirinovski a su promettre tout à tout le monde et représente aujourd'hui un des principaux porte-parole du front grandissant du «non à Eltsine».

Le phénomène inquiète tant que la télévision d'État a modifié brusquement son programme hier, pour diffuser un long documentaire anti-Jirinovski, «Le Faucon», où le politicien est notamment montré brandissant une bouteille de vodka et promettant l'avènement de la dictature pour sauver la Russie. Un film sur la vie de Joseph Staline avait été diffusé juste auparavant. Les responsables de la télévision d'État ont refusé d'indiquer d'où émanait l'ordre de diffuser ces programmes.

M. Gaidar, qui conduit la liste gouvernementale du «Choix de la Russie» aux élections législatives,

VOIR DIRECTION EN A 2

AIRPRICE VACANCES HOLIDAYS
Encore quelques places libres à Noël
NOUVEAU MARGARITA
Vol hebdomadaire à tous les samedis • B757 cabine espace open bar
Forfait 1 semaine à partir de:
Vol seulement ..... *449$
Vol + hôtel ..... *499$
Vol + Club Festiva Bahia.....
Formule club - 3 repas par jour, boissons nationales, spectacles, sports $
789$*
AIRPRICE VACANCES HOLIDAYS
la connexion soleil
387-1314
ou consultez votre agent de voyages
NOUS SOMMES OUVERT LES DIMANCHES 10H À 16H
SPÉCIAL JANVIER OFFRE UNIQUE FLORIDE
Achetez un (1) billet au prix régulier adulte* et obtenez le deuxième au prix annoncé.....
*199$
TAXES ET SERVICE 80$ INCLUS
Fort Lauderdale
HÔTELS SUR LA PLAGE
AVION + HÔTEL 1 SEM. 2 SEM.
Ocean Manor *449$ *649$
Ramada Beach *499$ *799$
VALIDE DU 06 JAN. AU 23 JAN.
Dernière minute Spécial avant Noël
DORVAL à FORT LAUDERDALE
VOLS SEUL
Départ 18 déc. Retour entre le 20 et le 28 déc. 199$
AIRPRICE VACANCES HOLIDAYS
* PRIX LES PLUS BAS DU PROGRAMME APPLICABLE EN JANVIER. - SUJETS À CERTAINES RESTRICTIONS. → POUR OBTENIR CES PRIX VOUS DEVEZ RÉSERVER ET PAYER AVANT LE 25 DÉC. 1993. POUR VOYAGER AVEC AIRPRICE IL FAUT ÊTRE MEMBRE INSCRIT. Permis du Québec

Demain dans *La Presse*

La plus petite des Ford

■ L'Aspire, la plus petite des Ford, possède une silhouette sympathique, un comportement routier équilibré, un bon espace de chargement et un habitacle confortable, mais son prix un peu élevé vient ternir sa fiche, écrit Denis Duquet dans le cahier Automobile de demain. Notre chroniqueur a assisté, la semaine dernière à Las Vegas, à la présentation officielle de cette nouvelle Festiva. Les amateurs d'anciennes voitures pourront renouer, dans le même cahier, avec une autre Ford qui offrait, en 1955 et 1956, le fameux toit en plexiglass transparent (glass top), qui n'a été fabriqué qu'à 603 exemplaires. D'autre part, le CAA-Québec donne une série de conseils pour dresser la liste des symptômes dont pourrait «souffrir» votre voiture, afin d'aider le technicien qui, tout comme un médecin, devra faire un diagnostic. Enfin, Claude Beaudoin suggère à un retraité de Sherbrooke l'achat d'une Buick Regal et dévoile le classement et l'évaluation de voitures américaines standard, à partir du *Guide de l'auto 1994* et de la revue américaine *Consumer Reports*. À lire demain dans *La Presse*.

Précision

■ Contrairement à ce qui a été écrit dans un article publié dans notre édition du 14 novembre, M. Conrad Black n'a jamais été accusé, puis acquitté, de fraude en 1982. À aucun moment de sa vie il n'a été accusé de fraude.
Nos excuses.

Un convoi humanitaire canadien entre dans l'enclave de Srebrenica

d'après AP et Reuter

SARAJEVO

■ Un convoi humanitaire canadien, resté bloqué par les forces serbes bosniaques durant une partie de la journée, a finalement pu entrer hier dans l'enclave de Srebrenica, en Bosnie orientale.

Ce convoi, qui avait traversé sans s'arrêter un point de contrôle serbe, avait dû rebrousser chemin après l'explosion, à proximité des camions, de deux obus de mortier.

De son côté, le ministre canadien de la Défense, David Collenette, arrivé samedi à Sarajevo, a effectué une tournée d'inspection des Casques bleus canadiens.

Il a également rencontré le général Francis Briquement, commandant de la FORPRONU en Bosnie, à l'aéroport de Sarajevo, sous contrôle de l'ONU, ainsi que le représentant spécial de l'ONU pour les réfugiés, Sergio Viero de Mello.

Il s'est ensuite rendu à la base des Casques bleus canadiens de Kiseljak, à 50 km au nord-ouest de Sarajevo.

Il devait passer la nuit à Visoko, plus au nord, pour rendre visite à d'autres casques bleus. Sa tournée prévoit également une visite en Croatie où sont également déployés des casques bleus canadiens.

La colonne de poids-lourds canadiens a pu atteindre son but à la suite d'une protestation de la FORPRONU auprès de la hiérarchie serbe bosniaque et grâce au soutien aérien d'appareils A-10 américains et terrestre de membres d'un bataillon de casques bleus nordiques.

Deux autres convois humanitaires, affrétés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ont quant à eux renoncé à se rendre dans l'enclave assiégée de Gorazde en raison de l'obstruction d'éléments serbes bosniaques.

«Ils abandonnent la lutte» faute d'avoir pu obtenir des autorisations de passage des Serbes, a déclaré un porte-parole du HCR à Sarajevo, Ray Wilkinson, en soulignant que les conditions de vie dans l'enclave, où habitent 60 000 personnes, étaient «extrêmement dures».

D'après un porte-parole des forces de l'ONU, le colonel Bill Aikman, un commandant des Nations unies qui a tenté de se rendre à Gorazde avec l'un des deux convois humanitaires s'est déclaré «extrêmement» déçu par les obstructions serbes. Angus Ramsey, chef d'état-major de la FORPRONU en Bosnie avait reçu vendredi soir le feu vert de Manojlo, chef d'état-major des forces bosniaques, pour le passage des convois humanitaires. Mais il semble qu'un commandant serbe de la localité n'ait pas respecté cette promesse.

En revanche, dans le Nord de la Bosnie, M. Wilkinson a précisé que les Serbes avaient autorisé des camions transportant de l'aide humanitaire à entrer vendredi à Tesnaj, où 70 000 personnes sont encerclées par les forces serbes et croates. C'était le premier convoi à arriver dans cette ville depuis le 22 octobre et le deuxième seulement depuis mai. Des appareils de l'US Air Force ont également parachuté dans la nuit 27 tonnes de denrées alimentaires sur la région.

Sur le terrain, le colonel Aikman a fait état samedi de la poursuite des bombardements serbes sur Sarajevo, notamment sur l'aéroport. La radio bosniaque a précisé qu'au moins dix personnes dont deux enfants avaient été blessés.

La quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 451
à quatre chiffres 2668

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

49-7
CODE DU JOUR
DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 1993

SUITE DE LA UNE

PARIZEAU

Parizeau accuse le gouvernement le fermer les yeux sur la fraude fiscale

te, respectivement vice-président et leader parlementaire du PQ, dénonçaient la prolifération de l'économie souterraine, le marché et le travail au noir.

«Le gouvernement du Parti libéral, de mèche avec le gouvernement fédéral, en taxant à tort et à travers, en jouant avec les règles jusqu'à ce que le système soit complètement déréglé, démanché, incompréhensible, a commis à l'égard des contribuables le pire crime que puisse commettre un fiduciaire, il a brisé le lien de confiance.»

M. Parizeau estime que la situation est si détériorée que plusieurs contribuables en sont venus à croire que «payer ses taxes ou ses impôts, c'est un attrape-nigaud, que c'est de l'argent jeté à l'eau, pire, que c'est jeter de l'argent dans un immense trou noir d'où il ne revient pas».

Il reproche au gouvernement libéral de vouloir «amputer nos programmes sociaux et nos programmes de santé sans qu'on ait examiné d'abord le mécanisme au complet de notre système fiscal». Selon lui, le Québec doit se donner un système fiscal clair pour tous. «Nous le rebâtirons, nous, ce lien de confiance», assure-t-il.

La politique de la pénombre

Le Québec est à reconstruire, a-t-il lancé, s'appliquant à faire la démonstration que la souveraineté représente la clef de l'avenir. Après avoir rappelé à ses troupes que dans les mois qui viennent, le PQ aura l'occasion de «se mesurer à une formation politique aveuglée par son entêtement à ne pas voir que le Québec mérite davantage qu'un demi-gouvernement», il a déclaré: «Demain, nous serons souverainistes parce qu'il le faut.»

«Nous savons ce qu'il y a à faire. Le Québec, nous l'avons écouté, d'une région à l'autre. Le Québec a sa langue à réapprendre, les PME à épauler, ses villes à retaper, ses campagnes à redorer, ses finances à raplomber, c'est à tout cela que le PQ convie les Québécois», a enchaîné le chef péquiste, en apparentant la politique du gouvernement de Robert Bourassa à «la politique de la pénombre».

«C'est fini, la politique de la pénombre», indique-t-il, lançant du même coup un message à une éventuelle troisième voie, que plusieurs ici qualifient de «voie d'évitement». «On a longtemps fait croire au Québec qu'entre le jour et la nuit, entre l'ombre et la lumière, il se trouvait toujours une zone mitoyenne, une pénombre confortable dans son ambiguité, une pénombre rassurante du fait qu'on n'y voit pas très bien et que Bernard Landry — qui l'a précédé au micro — appelait le brouillard.»

Cette pénombre, il la définit ainsi: «On l'a tour à tour appelée états associés, fédéralisme renouvelé, fédéralisme rentable, une pénombre qui s'est appelée Victoria, Meech, Charlottetown, une pénombre qui s'est appelée assurance-chômage, au lieu de stratégie industrielle, une pénombre où le Québec serait maître de son destin sans l'être jamais tout à fait, où les élus du Québec seraient responsables devant la population, mais jamais entièrement, une pénombre où on se conforte que rien ne soit tout à fait clair, ni décisif, ni permanent ni surtout engageant.»

Enfonçant le clou encore plus profondément, le chef péquiste s'en est pris à la décision du ministère de la Santé d'imposer un ticket modérateur aux victimes de la fibrose kystique et aux personnes atteintes de cancer qui ont besoin de traitement.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, donne une chaleureuse poignée de main à Jean Ouimet, ancien leader du Parti Vert, qui s'est rallié au PQ, hier, au cours du Conseil national du parti souverainiste à Québec. PHOTO PC

«Ce gouvernement nage en pleine déraison. C'est au ministère de la Santé qu'il faut imposer un ticket médorateur», dit-il.

Tout y est passé, y compris cette dépendance envers les paiements de transfert du fédéral.

S'il se réjouit du récent sondage CROP-*La Presse*, qui place son parti nettement en avant des libéraux dans la prochaine course au pouvoir, le chef péquiste n'en est pas moins passablement ennuyé par cette impopularité relative qui semble s'acharner sur «son image» et que traduisent les sondages, l'un derrière l'autre.

«Je commence à avoir un peu l'habitude. Qu'est-ce que vous voulez? L'important, ce sont les intentions de vote», commente-t-il, nons sans une certaine lassitude. M. Parizeau croit que la longue période passée dans l'opposition n'est pas étrangère à ce phénomène, qui a aussi accablé des prédécesseurs. Même Jean Chrétien, glisse-t-il. □

PLAISIR

Elle a arrêté 200 hommes en mal de plaisir

rant qu'il n'y avait pas de «contrat» et qu'ils embarquaient simplement une amie. Quand le client se défendait trop bien, France Théorêt sortait de son rôle pour lui faire réaliser qu'il était tombé dans une sorte de piège.

«Il y en a qui s'en sont rendu compte seulement en Cour quand je vais témoigner contre eux», souligne France Théorêt.

Sur le coup, il y en a qui pleurent, rares sont ceux qui se fâchent vraiment mais beaucoup craignent subitement que leur femme soit mise au courant, mais la police n'avise pas systématiquement la conjointe.

Beaucoup d'hommes mariés

«Tu embarques avec toutes sortes d'hommes de 17 à 77 ans, raconte France Théorêt. Beaucoup sont mariés et ont leur siège de bébé dans l'auto. Tu as l'occasion de les connaître plus dans une ambiance détendue.»

La policière estime que les deux tiers des clients des prostituées ont déjà une femme dans leur vie. «La plupart disent qu'ils aiment leur femme, même physiquement, mais qu'elle ne fait pas tout ce qu'ils aimeraient.»

Quels sont donc ces traitements sexuels que les hommes désirent tant et qui semblent si difficiles à obtenir à la maison?

«Dans 70 p. cent des cas ils demandent une fellation, répond France Théorêt. On dirait que beaucoup d'hommes sont excités simplement à l'idée d'être avec une prostituée. Il y en a même qui m'ont demandé combien j'en avais vu avant eux.»

C'est une minorité de clients qui se paient une relation sexuelle complète (au moins 100 $) dans une chambre d'hôtel ou dans la voiture. C'est surtout dans les terrains de stationnement souterrains et rarement au domicile de la prostituée ou du client que ça se passe.

Le travail de France Théorêt comme appât a-t-il changé sa vision des hommes?

«Quand on est dans la police, répond-elle, souvent tout ce qu'on voit est négatif. Il faut prendre du recul, tous les hommes ne sont pas comme des clients qui t'abordent.»

Elle a cependant pu constater le regard méprisant que plusieurs portent sur les prostituées: «Tu te sens comme un morceau de viande. Les hommes te déshabillent des yeux de haut en bas et de bas en haut. Les femmes changent de trottoir ou te regardent avec un air de désapprobation.»

Dans un essai paru l'an dernier, Violence et déviance à Montréal, France Théorêt indique que même si les prostituées, sans exception, n'estiment pas leurs activités immorales, elles font tout pour les cacher à leur famille. «Aucune d'entre elles n'utilise son vrai nom au travail, écrit-elle. Elles ont toutes des noms d'emprunt et des surnoms.»

La policière indique aussi que la majorité ont une relation amoureuse avec leur souteneur et que leur taux de mortalité à la suite de surdoses de drogue ou par mort violente peut atteindre 40 fois la moyenne nationale.

France Théorêt est convaincue qu'on n'enrayera probablement jamais la prostitution. Elle constate que la prostitution prend un nouveau visage et se déplace de plus en plus vers les studios de massage et agences d'escorte. «Les organisations criminelles, qui ont tôt fait de découvrir les énormes profits à tirer des services d'escorte, jouent désormais un rôle déterminant dans leur exploitation», conclut-elle. □

DIRECTION

La direction russe évoque la possibilité d'une administration présidentielle directe

a déclaré, selon l'agence Interfax, que ce qui l'inquiétait le plus «c'est que les gens fatigués des problèmes matériels quotidiens croient ceux qui proposent des décisions faciles et indolores pour régler des problèmes compliqués». Pour contrer une tendance réelle — beaucoup de ceux qui votent Jirinovski sont d'anciens partisans de Boris Eltsine — la présidence a successivement agité l'épouvantail de la «guerre civile», celui du fascisme et celui du «totalitarisme».

«La Russie est une nouvelle fois à la croisée des chemins. Une voie nous ramènera vers notre passé totalitaire, une autre vers un effondrement de l'économie semblable à celui que connaît l'Ukraine. La seule voie pour nous est la poursuite des réformes, le ralliement à la communauté industrialisée et développée, aux pays civilisés», a dit M. Gaidar au quotidien syndical Troud.

Le taux de participation de l'électorat sera déjà un précieux indicateur pour le référendum sur la constitution, crucial pour Boris Eltsine. Ainsi, en dépit de scrutins taillés sur mesure par le tout-puissant Boris Eltsine et d'une intense campagne politico-médiatique en faveur du «oui» pour combattre la forte apathie des électeurs, l'une des grandes inconnues du scrutin de dimanche est de savoir s'il y aura une participation supérieure à 50 p. cent nécessaire pour l'adoption du projet de constitution russe.

Les deux autres questions clés étaient de savoir si les coalitions réformatrices disposeraient d'une nette majorité à l'Assemblée fédérale, et si les partis extrémistes (notamment les ultra-nationalistes et les communistes) parviendraient à y obtenir une représentation substantielle.

Outre des élections et référendums locaux, les 107 millions d'électeurs russes sont appelés à se prononcer aujourd'hui sur le projet de constitution et à élire leurs parlementaires — deux représentants au Conseil de la Fédération pour chacun des 88 «sujets» territoriaux participant au vote, ainsi que les députés à la Douma d'État (la moitié sont élus au scrutin uninominal à un tour, l'autre au scrutin de liste).

Contrairement aux précédents scrutins pluralistes organisés depuis 1990, l'enthousiasme a fait place à une certaine indifférence et à une grande apathie des électeurs — en particulier ceux laissés de côté par le passage à l'économie de marché qui se singularise notamment par une inflation annuelle d'environ 1 000 p. cent.

Au regard des normes occidentales, la campagne électorale n'a pas toujours respecté une stricte neutralité. Ainsi, la télévision a largement avantagé la coalition Choix de la Russie du ministre de l'Économie Egor Gaidar et les autres réformateurs. Les adversaires du projet de constitution ont eu du mal à s'exprimer — avec l'exception, notamment, d'un numéro spécial de la «Pravda» vendredi. Ils ont été menacés un moment d'être privés d'antenne et même d'être exclus des élections.

On ne comptait plus en outre les soutiens, parfois surprenants, apportés au projet de constitution, comme ceux d'un collège des responsables de l'armée ou encore, vendredi, du Patriarche orthodoxe Alexis II. Car, au vu des pouvoirs importants qu'il accorde au président, ce projet est la pièce maîtresse de ces scrutins. Pour être adopté, il faut non seulement une majorité de «oui» mais aussi une participation supérieure à 50 p. cent — une règle fixée par un Boris Eltsine qui avait pourtant toute latitude après avoir mâté la révolte du Congrès des députés du peuple début septembre. □

RIXE

Adolescent poignardé mortellement dans une rixe entre jeunes

Potvin, Latulippe, Fuller et Roussy, de la section des homicides, sous les ordres du lieutenant-détective Claude Lachapelle, ont été chargés du dossier. Il s'agit du 69e meurtre à survenir cette année sur le territoire de la CUM, comparativement à 71 l'an dernier à pareille date. □

Chrétien ne se repose pas chez Paul Desmarais

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le premier ministre Jean Chrétien, qui est en vacances, défraie lui-même le coût de sa chambre d'hôtel en Floride. Il n'occupe pas une chambre du luxueux manoir de l'homme d'affaires Paul Desmarais, comme l'avait prétendu le *Toronto Sun*.

Peter Donolo, un porte-parole du premier ministre, a déclaré que l'article du journal, où on précisait que Jean Chrétien avait été invité à la maison de Palm Springs de Paul Desmarais, était «complètement erroné».

Les deux hommes sont en quelque sorte parents puisque la fille de M. Chrétien a épousé le fils de M. Desmarais.

Les proches collaborateurs de M. Chrétien ont refusé de préciser les activités auxquelles le premier ministre s'était livré durant son congé d'une semaine. «Il est en vacances, tout simplement, avec son épouse».

James Earl Ray n'aurait pas tué Martin Luther King

Agence France-Presse

LONDRES

■ Un homme d'affaires américain à la retraite a avoué avoir engagé l'homme de main qui a assassiné le leader noir Martin Luther King le 4 avril 1968 à Memphis, affirme aujourd'hui le journal britannique *The Observer* qui en déduit que la responsabilité de James Earl Ray est dégagée du crime.

Selon l'*Observer*, cet homme a accepté de collaborer avec les autorités judiciaires américaines et de fournir l'identité de l'assassin et des commanditaires en échange de son immunité.

Il affirme avoir été lui-même été engagé par deux hommes, un homme d'affaires de Memphis, lié à la mafia de la Nouvelle Orléans, aujourd'hui décédé, et un autre qui vit toujours et habite dans l'État du Tennessee, selon le journal. Ils aurait été payé 100 000 $ pour organiser matériellement l'assassinat.

MONTRÉAL/RIVE-SUD ET LAVAL — BASSES LAURENTIDES
FÊTES-VOUS CONDUIRE!
DU 9 AU 31 DÉCEMBRE 93
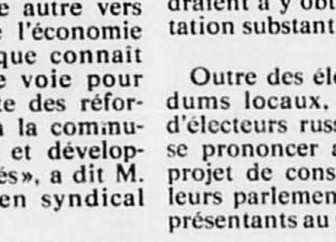
APPELEZ Opération Nez rouge
849-1011
MOTOROLA
cjms 1280
La Presse
PARC OLYMPIQUE

La Presse

Un contribuable négligent fera 9 mois de prison

Dominic Vespoli a omis de produire ses déclarations à Revenu Canada dans les délais prescrits

RAYMOND GERVAIS

■ Un contribuable québécois a appris à ses dépens la semaine dernière, qu'il ne faut jamais oublier de produire régulièrement ses rapports d'impôt au gouvernement fédéral.

M. Dominic Vespoli, un résident de Rivière-des-Prairies, a écopé vendredi de neuf mois de prison après avoir été reconnu coupable par le juge Robert Giroux de la Cour du Québec à Montréal, d'avoir omis volontairement de produire, dans les délais prescrits par la loi, ses rapports d'impôt personnels pour les années 1987 et 1989 ainsi que les rapports commerciaux de sa compagnie pour les années 1989 et 1990.

Pourtant, M. Vespoli avait reçu une directive très explicite de la Cour en octobre dernier, de produire ses rapports d'impôt dans un délai de 30 jours.

Poursuivi en vertu de la loi fédérale sur les poursuites sommaires, le contribuable a été condamné à six mois de prison pour avoir omis de produire ses rapports d'impôt personnels et à trois autres mois de prison pour avoir refusé de produire les rapports d'impôt de sa compagnie.

Avant d'entamer des poursuites judiciaires, Revenu Canada avait sommé le contribuable de produire ses rapports d'impôt. Comme ce dernier a fait fi de la directive gouvernementale, il a d'abord été condamné à payer une amende de quelques centaines de dollars.

Un jugement a alors été émis contre lui l'enjoignant de produire ses déclarations dans un délai de 30 jours et l'avertissant qu'à défaut de se soumettre à l'ordonnance, des procédures judiciaires seraient entamées contre lui.

Finalement, le contribuable en question a produit un rapport d'impôt personnel pour l'année 1988 dans lequel il a déclaré un revenu annuel de 1 $.

Face à ce manque de bonne volonté évidente, le procureur de la couronne a demandé à la Cour d'imposer une sentence exemplaire à l'accusé afin de dissuader toute personne qui pourrait être tentée de l'imiter.

Un gâteau géant pour les hôpitaux

Dans le but de recueillir des fonds pour l'Hôpital général de Montréal pour enfants, du Mont-Sinai et de Sainte-Justine, un magasin du mail Cavendish a préparé hier un énorme gâteau de crème glacée nappé de chocolat et de caramel. Lise-Anne Desrochers et Suzanne Bateman s'affairent ici à découper de généreuses portions à l'intention des clients souhaitant se lécher les doigts pour une bonne cause.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Mise en chantier du dinasaurium à l'île Notre-Dame

La Ville de Montréal s'apprête à signer une entente lucrative avec les promoteurs du projet

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le dinasaurium de l'île Notre-Dame accueillera ses premiers visiteurs le 1er juin 1994. Demain soir, le conseil municipal de Montréal devrait approuver le bail emphytéotique, d'une durée de 20 ans, accordé aux Productions Dinasaurium Inc. pour la location de l'ancien pavillon du Québec d'Expo 67.

L'investissement de départ est de 12,2 millions, dont 80 p. cent proviendra du secteur privé et 20 p. cent de prêts gouvernementaux. La deuxième phase du projet, qui verra la conversion du Théâtre des îles (ex-Pavillon du Canada) en Cinéma Omnimax, n'aboutira pas avant 1995.

Avant de louer le pavillon, la Ville de Montréal avait demandé au promoteur de démontrer qu'il avait recueilli le financement nécessaire. Cette condition est désormais remplie et les Productions Dinasaurium s'engagent maintenant à rénover le pavillon au coût de 5,1 millions. Les travaux de rénovation devraient être complétés au 15 mai 1994.

Dans ce dossier, la Ville de Montréal se réjouit de n'avoir à débourser que 40 000 $ pour le raccordement du Dinasaurium au système central d'alimentation électrique de l'île Notre-Dame. Elle estime retirer du projet 500 000 $ en taxes chaque année, en plus du loyer annuel de 500 $, indexé annuellement.

Le promoteur versera en outre à la Société de l'île Notre-Dame un loyer de 50 000 $ dès la première année, et, pour les années subséquentes, 100 000 $ de loyer, indexé annuellement. La SIND récoltera également 150 000 $ de revenus de stationnement.

Les Productions Dinasaurium Inc. organiseront, début 1994, une rencontre avec les médias en plus de prévoir une visite du chantier. La compagnie a fait savoir que plus de 250 emplois directs seront créés. Il semble, selon le promoteur, que l'expertise québécoise soit déjà reconnue, avant même la réalisation du projet, puisque des investisseurs étrangers ont montré leur intérêt pour l'achat de franchises.

«Le complexe scientifique, éducatif et touristique Dinasaurium-Omnimax sera le premier parc d'attractions du genre à l'échelle de la planète», assure le promoteur.

Une première à la Cour municipale de Montréal

Le juge Morton S. Minc devient le premier magistrat juif à siéger à ce tribunal depuis sa fondation

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le juge Morton S. Minc prêtera serment vendredi, à la Cour municipale de Montréal.

RAYMOND GERVAIS

■ Le juge Morton S. Minc deviendra vendredi, le premier juge juif à siéger à la Cour municipale de Montréal depuis la fondation de ce tribunal dans les années 1850.

Né à la fin de la guerre en 1945 à Lublin, en Pologne, le jeune Minc a immigré au Canada avec ses parents en 1948 après avoir passé les trois premières années de sa vie dans des camps de réfugiés en Autriche et en Allemagne. C'est à Hambourg que les Minc se sont finalement embarqués pour l'Amérique.

Lorsque les Minc ont mis le pied en terre canadienne à Halifax, la petite famille n'avait que 22 $ en poche.

Après une traversée de l'Atlantique qui a duré plusieurs jours à bord du paquebot S.S. Marina Tiger, ces immigrants polonais ont pris le train pour Montréal.

«Ne me demandez pas comment mon père et ma mère se sont débrouillés pour nous faire vivre ma soeur et moi durant les premiers mois où nous sommes arrivés au Canada, mais tout ce que je sais, c'est que mon père a déniché un emploi chez Warshaw Supermarket, rue Saint-Laurent et ma mère chez Arena Bakery».

«En 1936, mon père avait entrepris des études en médecine à la Sorbonne à Paris, mais la guerre a mis un terme à son rêve de devenir médecin», a déclaré le juge Minc, lors d'une entrevue accordée à *La Presse*.

Malgré tout, les Minc, comme de nombreuses autres familles d'immigrants fuyant l'Europe au lendemain de la guerre, ont réussi à se tirer d'affaires et à payer des études à leurs enfants.

Après s'être inscrit à des cours du soir en comptabilité à Sir George Williams, M. Kalman Minc, le père du juge, a réussi à se dénicher un emploi comme comptable.

Son rêve depuis 1973

«Mon père me disait toujours que la clé du succès reposait dans l'éducation», a confié le nouveau juge.

En accédant à la magistrature, le juge Minc réalise ainsi le rêve qu'il entretenait depuis le moment où il avait été reçu avocat en 1973.

Le juge Minc a d'abord obtenu un baccalauréat es art à l'Université Sir George Williams, puis a fait ses études de droit à l'Université de Montréal. Durant ses études, il a eu comme professeur l'actuel juge en chef de la Cour suprême du Canada, le juge Antonio Lamer.

Le juge Minc est récipiendaire de la Bourse Joël Leduc, premier prix en Droit criminel.

Au début de sa carrière d'avocat, le juge Minc a travaillé pour le compte de l'étude McCarthy Tétreault de 1974 à 1976 où il a pratiqué le droit civil. Il a ensuite oeuvré en tant qu'avocat associé au bureau Campbell, Minc, de 1976 à 1981. En 1981, il a fondé sa propre étude légale, Minc et associés.

De 1981 à 1985, il a également été chargé de cours de droit à l'Université Concordia.

Marié et père d'une fille de 14 ans, le juge Minc parle le français, l'anglais et l'allemand.

Pour lui, le fait de devenir juge lui permettra de servir la société d'une nouvelle façon.

«J'ai beaucoup reçu de la société canadienne, c'est maintenant le moment pour moi de donner. J'ai l'intention de rendre justice avec patience, attention et respect pour tout le monde. Nous sommes là pour rendre justice et pour rendre la justice apparente», a confié le magistrat qui sera assermenté vendredi par l'actuel juge en chef de la Cour municipale de Montréal, le juge J. Roch St-Germain.

Lors d'une récente entrevue, le juge St-Germain a déclaré qu'il était très heureux de la nomination du juge Minc au sein de la magistrature de la Cour municipale et a expliqué que s'il n'y avait pas eu encore de juge juif à la Cour municipale jusqu'à maintenant, c'était parce que les avocats juifs manifestaient peu d'intérêt pour la magistrature.

L'EXPRESS DU MATIN

MORT SUSPECTE D'UN ENFANT

■ Un enfant, décédé mystérieusement dans un logement de la rue Talbot, à Longueuil, a été transporté hier soir à l'hôpital Pierre-Boucher en fin de soirée. La mère souffrirait d'un violent choc nerveux. Les ambulanciers ont trouvé l'enfant de 11 mois mort dans son lit. Un enquêteur de la police de Longueuil s'est rendu sur les lieux. Le dossier est classé pour le moment comme mort suspecte.

MORTELLE EMBARDÉE

■ Une femme de Laurier-Station, âgée d'une cinquantaine d'années, a succombé hier matin à des blessures subies dans un accident de la route, survenu vendredi soir, vers 19 h 30, route Laguë, à Saint-Nicolas, près de Québec. La voiture dans laquelle circulait Mme Pierrette Lambert a fait une embardée avant de plonger dans la rivière à la hauteur de Saint-Nicolas.

BRASSE CAMARADE

■ Trois policiers de la Sûreté du Québec ont comparu vendredi au Palais de justice de Baie-Comeau pour répondre à des accusations de voies de fait, séquestration et emprisonnement forcé sur la personne de Nathalie Giroux, une conductrice interceptée le 2 décembre dernier pour facultées affaiblies, à Forestville. Les agents Ugo Blackburn, Herman Simard et Daniel Gauthier reviendront en cour le 5 janvier.

TOUT UN TABAC

■ Des amendes totalisant 14 000 $ ont été imposées à quatre personnes et à une compagnie au cours des dernières semaines. Ces personnes avaient été interceptées alors qu'elles s'adonnaient à la contrebande du tabac. Dany Ouellet, un mécanicien de Saint-Alexandre (Kamouraska) et Steve Chèvrefils, de Sainte-Anne-de-Bellevue, ont écopé d'une amende de 4000 $ chacun. Guilio Berardi, de Montréal, et Clermont Gagné, de Lac-des-Aigles, se sont vu imposer une amende de 2000 $ chacun. Enfin, les Équipements V. Ouellet et Fils, de Saint-Alexandre (Kamouraska) doivent payer également 2000 $ d'amende.

AU SUJET D'HARRY DOLAN

■ Les policiers de la CUM sont à la recherche d'informations au sujet du meurtre de Harry Dolan, 57 ans, trouvé mort à sa résidence de la rue Beaulieu, à Ville-Émard, le 8 décembre 1993. M. Dolan, victime du 15e meurtre commis depuis quatre ans contre des homosexuels, a été poignardé à plusieurs reprises. Le meurtrier s'est enfui avec un appareil vidéo. Tous renseignements sur les allées et venues de M. Dolan, et ses fréquentations quelques jours avant son décès, peuvent être communiqué confidentiellement aux enquêteurs au 280-2052 ou au 280-2070.

UN MANTEAU BOURGOGNE

■ Les enquêteurs du district 25 de la police de la CUM sont à la recherche d'un individu qui aurait commis une agression sexuelle dans la nuit du 13 au 14 novembre dernier, entre 22h et 6h, dans une maison située à une heure de voiture du centre-ville de Montréal. Le suspect est de race blanche, âgé de 30 ans. Il mesure 1,84 m (6'2") et pèse 120 kg (260 lbs). Il a les cheveux bruns courts et les yeux foncés. Il parle anglais. Le suspect était vêtu d'un manteau d'hiver court de couleur bourgogne, d'un jeans bleu, d'une chemise noire et d'une paire de souliers de course blancs. Toute personne possédant des informations sur cet individu est priée de communiquer au 280-2525.

PROTECTION DES SOURCES

■ La Fédération professionnelle des journalistes du Québec dénonce les agissements de la Sûreté du Québec concernant la saisie de cassettes sur le conflit de la construction, tournées par la station CKTM de Trois-Rivières, le 7 décembre, et par la station CJPM (TVA) de Chicoutimi. La police, dans ces deux cas, cherche des éléments de preuve pour porter des accusations contre des ouvriers. La FPJQ demande au ministre Ryan d'intervenir afin d'empêcher ces perquisitions policières en série et lui demande de légiférer afin de prévenir les récidives.

Informations nationales

Advenant la souveraineté, le Parti Égalité veut faire du Québec une nouvelle Irlande

GILLES PAQUIN

■ Le Parti Égalité réclamera la modification des frontières du Québec pour en exclure certains comtés si les Québécois optent en faveur de la souveraineté a déclaré hier son chef Keith Henderson.

Selon lui, la situation du Québec pourra alors se comparer à celle de l'Irlande lors de son accession à l'indépendance. Les comtés du nord (Ulster), fidèles à la couronne britannique, avaient refusé de se joindre à la nouvelle république.

«Nous demanderons la protection du gouvernement fédéral pour maintenir les comtés que représentent nos députés au sein du Canada», a précisé M. Henderson lors d'une entrevue au Conseil général de sa formation à Pointe-Claire.

Se décrivant comme un «fédéraliste inconditionnel» M. Henderson affirme que sa position respecte les règles démocratiques même si la majorité des Québécois vote en faveur de la souveraineté.

«Cela dépend des règles du jeu et de la manière dont on interprètera les résultats du référendum, dit-il. Si les Québécois ont le droit à l'autodétermination, les Canadiens que nous sommes l'ont également», ajoute M. Henderson.

À son avis, les comtés qui voteront contre le projet de souveraineté exprimeront du même coup leur volonté de préserver lien fédéral. Ils l'auront d'ailleurs manifesté une première fois en élisant des députés du Parti Égalité lors du scrutin précédent.

Même si sa formation a perdu les deux tiers de ses membres depuis les dernières élections générales, M. Henderson estime qu'elle a toujours sa place sur l'échiquier politique du Québec. Il compte d'ailleurs présenter une trentaine de candidats lors du prochain scrutin.

«Nous allons faire campagne pour que nos comtés restent au Canada, les électeurs savent que nous ne pouvons compter sur Daniel Johnson et le Parti libéral du Québec pour faire cela» ajoute M. Henderson.

Réduire l'État

Dans le but de se doter d'un véritable programme en vue des prochaines élections, le Conseil général du Parti Égalité a adopté hier 15 résolutions précisant sa position sur le rôle de l'État dans l'économie.

Selon le parti, le gouvernement du Québec doit imiter celui de l'Ontario et s'imposer une cure d'amaigrissement dans plusieurs domaines:

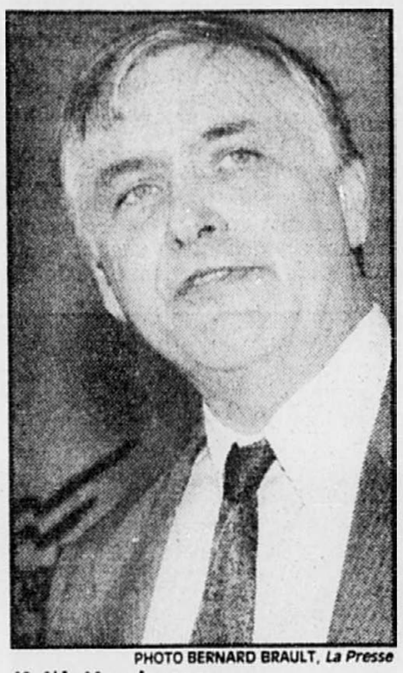

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Keith Henderson

— Une réduction des salaires des hauts fonctionnaires et des indemnités de départ qui leur sont consenties;

— Un diminution de 10 p. cent du budget des salaires de l'Assemblée nationale ainsi que des allocations de voyage et du régime de retraite des députés et ministres;

— Une compression de 50 p. cent en trois ans du budget des ministères des Affaires internationale et des Affaires intergouvernementales ainsi que de celui du ministre responsable de la Charte de la langue française;

— La fermeture de toutes les délégations du Québec à l'étranger;

— Le licenciement de 75 p. cent des fonctionnaires du ministère de l'Éducation sur trois ans;

— La disparition d'au moins quatres ministères.

Le PE souhaite également que le gouvernement remette en question la construction d'un nouvel immeuble pour les HEC, d'un métro à Laval, d'une usine de traitement dans cette ville et celle d'un toit permanent sur le Stade olympique.

D'autres articles du programme visent à limiter les emprunts du gouvernement, confier la perception de ses impôts à Ottawa, privatiser les sociétés d'État et couper les ailes de la Caisse de dépôt.

Roger Bertrand présidera la campagne de financement du Parti québécois pour 94

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le Parti québécois est en train de fourbir ses armes pour l'année pivot que sera pour lui 1994: il fera face à des élections générales dont il attend le pouvoir, après quoi il se mettra en marche pour le référendum sur la souveraineté du Québec.

Une machine, dont on a pu voir qu'elle était déjà aguerrie à l'occasion du référendum de 1992 et des élections fédérales qui ont conduit Lucien Bouchard et le Bloc québécois à assumer l'opposition officielle à Ottawa.

Roger Bertrand

Les deux batailles qui viennent exigent une campagne de financement efficace, dont la haute responsabilité a été confiée au nouveau député de Portneuf, Roger Bertrand.

Le parti établi ses besoins financiers à 5 millions pour 1994: trois millions pour l'année régulière et deux millions pour la campagne électorale proprement dite. La première tranche devrait être atteinte au cours de la campagne de financement proprement dite, alors que les deux autres millions seront recueillis, prévoit-on, dans le cadre d'une campagne-éclair au moment du déclenchement des élections.

Au cours de ces deux jours de conseil national, la plus haute instance entre les congrès, les délégués se donnent des moyens d'action à mettre en oeuvre avant janvier ou février. On a d'abord entériné (une technicalité) le programme remanié à la suite du dernier congrès tenu en août 1993. Le plan d'action, lui, s'articule autour de cinq axes: la promotion du programme, la mise en valeur de l'équipe, la mise en place de l'organisation, la consolidatino du réseau des communications et la réussite de la campagne de financement.

Les militants ont pour mot d'ordre de ne pas se contenter de l'effritement de l'équipe libérale pour croire que la victoire surviendra par défaut.

Bois d'oeuvre: désaccord entre Ciaccia et son ministère

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le ministère des Fôrets est «en total désaccord» avec la décision du ministre Ciaccia de changer de bureau d'avocat à une étape cruciale de la cause sur une surtaxe américaine, un procès qui, perdu, aurait des conséquences très graves pour l'industrie du bois québécoise.

L'Opposition péquiste a rendu publique, hier, une lettre du sous-ministre des Fôrets, Bernard Harvey, datée du 30 novembre dernier, et destinée à Renaud Caron, le sous-ministre des Affaires internationales. Le fonctionnaire Harvey, qui vient de quitter la fonction publique, exprime le «total désaccord» et la «vive déception» du ministère des Forêts face à la décision de M. Ciaccia, un geste qui risque «d'avoir des impacts négatifs pour l'industrie du bois d'oeuvre du Québec».

Bien que M. Ciaccia ait soutenu que l'avocat mis au rancart, Me Eliott Feldman — l'ancien directeur de chaire canadienne à Harvard — n'ait jamais gagné une cause, le sous-ministre Harvey contredit carrément les déclarations publiques du ministre des Affaires internationales.

«Nous nous permettons de souligner notre grande appréciation pour le travail réalisé par nos conseillers juridiques — M. Feldman — dans cette cause et de souligner les victoires importantes remportées par ceux-ci pour le Québec dans des causes similaires». M. Feldman avait obtenu gain de cause pour le Québec dans les dossiers du porc vivant et dans les décisions préliminaires du bois d'oeuvre. Il était parvenu à démontrer que les droits de coupes octroyés par Québec ne constituaient pas une subvention.

La taxe spéciale imposée par les Américains sur le bois du Québec est de 6,51 p. cent, mais pourrait grimper jusqu'à 21 p. cent si le Québec perd sa cause. Le verdict du 16 sera suivi de nombreuses procédures, pour lesquelles l'expertise de M. Feldman était essentielle, plaidait plus tôt cette semaine l'Association des manufacturiers de bois et l'Association des industries forestières du Québec. L'industrie du bois d'oeuvre pourrait avoir à payer rétroactivement la taxe spéciale — une facture de 35 millions — qui compromettrait la santé de ce secteur vital dans bon nombre de villages québécois puisque plus de 20 000 emplois en dépendent.

M. Ciaccia avait soutenu que Me Feldman avait coûté quatre millions d'honoraires sans remporter une seule cause, une déclaration qu'avait aussi démenti le secrétaire général de l'Association du bois de sciage M. Gaston Déry.

Pour M. Harvey, la décision du ministre Ciaccia risquait «d'être percue par les divers intervenants comme une modification de la stratégie québécoise et entrainer une remise en question des acquis du Québec dans ce dossier».

Loi 102: la FTQ dépose une plainte au BIT

Presse Canadienne

■ La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a officiellement déposé cette semaine une plainte devant le Bureau international du travail (BIT) contre le gouvernement du Québec qui, avec sa loi 102, gèle pour deux ans le salaire des fonctionnaires et les conditions de travail.

La centrale estime que la loi 102 viole le droit à la syndicalisation, à la libre négociation et à la grève. Par sa démarche, la centrale demande à l'organisme d'inviter le gouvernement à abroger la loi 102.

«Le gouvernement du Québec, qui a obéi au doigt et à l'oeil à un obscur comité des Nations unies sur les questions linguistiques, ne se gêne pas pour bafouer les conventions internationales concernant les droits des travailleurs», a commenté le président de la FTQ, Fernand Daoust.

Le BIT n'a qu'un pouvoir moral et ne peut formuler que des recommandations.

Des Hercules canadiens livreront des groupes électrogènes à Sarajevo

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Des Hercules C-130 des Forces armées canadiennes braveront les balles des tireurs et le feu de la DCA pour livrer trois groupes électrongènes aux hôpitaux de Sarajevo, dévastés par la guerre.

«Nous allons survoler la guerre de quelqu'un d'autre», a indiqué le major Brad Gibbons, commandant de l'opération aérienne des vols humanitaires canadiens.

M. Gibbons, qui se trouve présentement à Ancona, en Italie, a dit que tôt ou tard, dans ce genre de conflit, les appareils risquent d'être touchés.

Les génératrices ont été démontées hier et chargées à bord des quadrimoteurs de transport à Ancona, une ville située à environ 225 kilomètres au sud de Venise.

M. Gibbons croit que les cargaisons devraient avoir fait, tôt cette semaine, le voyage de 400 km à Sarajevo, où des camions assureront leur transport vers les hôpitaux. La durée de vol prévue est de 55 minutes.

Les hôpitaux de la capitale bosniaque assiégée souffrent d'un manque de fournitures, d'équipement et d'électricité.

Le groupes électrogènes fabriqués au Canada ont la taille d'un camping-car. Deux d'entre eux sont destinés à l'hôpital Kosevo, qui compte 1800 lits, et la troisième à l'hôpital provincial, a précisé M. Gibbons.

Les fournitures d'entretien permettront de faire fonctionner les groupes électrogènes pendant un an et d'utiliser le gaz naturel qui est, selon M. Gibbons, la meilleure source d'énergie à Sarajevo à l'heure actuelle.

Le pont aérien canadien de ravitaillement a effectué plus de 950 sorties sur Sarajevo depuis septembre 1992.

La plupart des membres des équipages postés à Ancona sont basés à Trenton, dans l'est de l'Ontario.

Les aviateurs relèvent un défi chaque fois qu'ils volent sur la capitale bosniaque, pour ensuite essuyer le feu des francs-tireurs et de l'artillerie une fois au sol.

«Nous restons normalement sept ou huit minutes au sol pour décharcher la majeure partie de notres cargaison normale de nourriture», a précisé M. Gibbons.

PLAISIR de lire

AUJOURD'HUI 13 H 30

LES CHOIX DE LA SEMAINE

L'auteur: FRED

• ***«L'histoire du corbac aux baskets»***, **Dargaud;**

«Le père de Philémon, Fred, est mon auteur de bandes dessinées préféré. En plus d'être un excellent dessinateur, Fred est un poète.» Danièle Bombardier

Les lectures de: ROBERT BROUILETTE

• **Stephen King, *«L'enfant-lumière (The Shining)»*, JC Lattès;**

«Je l'ai lu à 14 ou 15 ans et je l'ai dévoré en deux nuits, incapable de laisser tomber l'intrigue! C'est un thriller du début à la fin. Depuis, je l'ai relu trois fois et j'ai vu le film, mais le livre est nettement plus efficace.»

• **George Orwell, *«1984»*, Folio;**

«C'est un livre encore plus épeurant que «Shining» parce que tout ce que raconte Orwell peut se produire dans la vraie vie! Et il me semble qu'on se dirige de plus en plus vers le genre de société décrite dans «1984»...»

Le coup de cœur de Danièle Bombardier:

• **Gabrielle Roy, *«La route d'Altamont»*, Boréal compact;**

«Vous dire le plaisir que j'ai eu à la lecture et à la relecture de ce livre! Un pur ravissement!»

Suggestions de livres-cadeaux pour les enfants:

• **Daniel Pennac, *«L'œil du loup»* et *«Cabot-Caboche»*, Poche – Nathan;**

• ***«Le ciel par-dessus nos têtes»* et *«L'invention de la peinture»*, Gallimard jeunesse;**

• **Babette Cole, *«Comment on fait les bébés»*, Seuil;**

• **Hergé, Les 22 titres de *«Tintin»* réunis dans une mallette spécialement conçue pour la collection, Casterman.**

À ***PLAISIR DE LIRE la semaine prochaine:***
Samedi 22 h ou dimanche 13 h 30
• **Clémence DesRochers et *«Tout Clémence»***
• **Un spécialiste de l'œuvre de Gabrielle Roy, François Ricard.**

La Presse — 25 ans de culture — Radio Québec — L'autre télé. L'autre vision.

Célébration 94 — RÉSULTATS loto-québec

TIRAGE DU 11 DÉCEMBRE

1 lot de 100 000 $ (non-décomposable)
405D569

10 lots de 10 000 $ (non-décomposables)
305A575 132B241 355C768 513E267 612E329
467A386 236C370 424E170 544E866 677E675

TIRAGE DU 4 DÉCEMBRE

1 lot de 100 000 $ (non-décomposable)
130E160

10 lots de 10 000 $ (non-décomposables)
142A761 336B820 373B947 195C480 350D078
636A438 372B288 648B561 129D235 576D683

11 autres lots le samedi 18 décembre

Les modalités des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec — Mini — Tirage du 93-12-10

NUMÉROS	LOTS
346193	50 000 $
46193	5 000 $
6193	250 $
193	25 $
93	5 $
3461■	1 000 $
346■	100 $
34■	10 $

INTER-PLUS — Tirage du 93-12-10

NUMÉROS	LOTS
600290	250 000 $
00290	2 500 $
0290	250 $
290	25 $
90	10 $

La Quotidienne — Tirages du 93-12-05 au 93-12-11

	3	4
DIMANCHE	114	2189
LUNDI	323	0432
MARDI	585	8780
MERCREDI	516	4016
JEUDI	094	7444
VENDREDI	911	5513
SAMEDI	451	2668

Banco — Tirage du 93-12-10

1	3	7	15	22
25	27	32	33	34
37	42	44	48	52
55	56	59	61	63

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso de billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec — RÉSULTATS loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 93-12-11
9 15 32 37 42 46
Numéro complémentaire: 41

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	
4/6	
3/6	

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: 93-12-15

Extra — Tirage du 93-12-11

NUMÉROS	LOTS
552065	100 000 $
52065	1 000 $
2065	250 $
065	50 $
65	10 $
5	2 $

Banco — Tirage du 93-12-11

5	10	13	14	16
19	21	29	30	32
33	44	45	46	47
54	56	63	64	70

Prochain tirage: 93-12-12

Select 49 — Tirage du 93-12-11
2 9 14 15 25 41
Numéro complémentaire: 39
MISE-TÔT 10 22 31 34
GAGNANTS 77 — LOTS 649,30$

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	0	22 864,10$
5/6	46	828,40$
4/6	1 761	40,40$
3/6	25 423	5$

Ventes totales: 898 253,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

Atout — Tirage du 93-12-11

1re SÉLECTION: 3♣ 6♥ 7♣ 7♠ V♠ — Atout ♠
2e SÉLECTION: 2♠ 7♥ 8♣ V♦ V♣ — Atout ♣

CATÉGORIE DE LOTS (Pour chaque sélection)	LOTS
5 cartes + atout	1 000 000 $
5 cartes	50 000 $
4 cartes + atout	1 000 $
4 cartes	200 $
3 cartes + atout	20 $
3 cartes	10 $
2 cartes + atout	2 $ + mise gratuite

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les projets du ministre Blackburn sont accueillis avec scepticisme par les gens du milieu

PIERRE GINGRAS
QUÉBEC

■ En dépit des propos rassurants du ministre Gaston Blackburn sur l'avenir des parcs et des réserves fauniques du Québec, plusieurs groupes présents aux Assises fauniques, à Québec, ont manifesté leurs craintes et leur scepticisme à l'endroit du projet du gouvernement.

Si certains organismes soutiennent la politique du ministère, on demande à être davantage convaincu que le jeu en vaut la chandelle et que le réseau reste intègre.

Mais certains organismes comme la Fédération québécoise de la faune, l'Association des biologistes et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) de la faune estiment qu'il est presque inévitable que le ministère délaisse progressivement les parcs et les réserves qui n'auront pas suscité l'intérêt d'éventuels gestionnaires.

Harvey Mead, le président de l'UQCN, croit qu'il faudra seulement deux ans pour constater des ratés dans le progamme du ministère. «Nous sommes convaincus que le gouvernement va réduire l'accessibilité des parcs qui ne seront pas jugés rentables par l'entreprise privée.» M. Mead, qui a été sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement en 1990 et 1991, estime que le programme suscite trop de questions sans que le ministère y apporte de réponses.

Regroupant 250 000 chasseurs et pêcheurs, la Fédération québécoise de la faune estime que plusieurs organismes privés peuvent gérer les réserves mieux que le ministère, notamment la réserve Papineau-Labelle. Mais son porte-parole dit douter du succès de l'opération. «M. Blackburn soutient que les parcs et les réserves qui n'auront pas trouvé preneurs continueront d'être gérés par le ministère, raconte M. Pelletier. Les intentions du ministre Blackburn sont nobles. Mais il faut être réaliste. Les contraintes budgétaires du gouvernement nous permettent de douter que le réseau de réserves et de parcs sera maintenu tel quel.

La veille, l'Union des MRC et l'Union des municipalités avaient aussi manifesté leur scepticisme à l'égard du projet du gouvernement. Elles craignent que le gouvernement ne leur offre un cadeau empoisonné.

Il faut avoir la foi

Les discussions sur le sujet ont duré plusieurs heures hier et à chaque objection soulevée, le ministre Blackburn a répété que le réseau serait maintenu dans son intégrité et que les gestionnaires devraient se soumettre aux règles en vigueur sur chaque territoire. «Il faut avoir la foi, a t-il lancé à un moment après avoir énuméré une fois de plus tous ses arguments. Il faut avoir confiance aux gens du milieu. On ne peut se payer le luxe de manquer notre coup.» M. Blackburn a souligné le succès de la gestion des rivières à saumon qui sont administrées par les groupes régionaux.

Le ministre a aussi indiqué que le fait de réduire les dépenses du ministère de 16,5 millions l'an prochain (sur un budget d'environ 200 millions) ne compromettait en rien la création de quatre nouveaux parcs (Mont-Mégantic, Mont-Valin, Plaisance et Vauréal, sur l'île Anticosti) au cours des cinq prochaines années. Québec consacrera cinq millions à cette fin.

En entrevue, le sous-ministre André Magny a indiqué qu'il n'est pas question de réduire, du moins à court terme, le nombre d'activités offertes dans les parcs ou les réserves qui resteront entre les mains du gouvernement. «Pas question de mettre un terme au ski de fond dans le parc du Mont-Tremblant, explique-t-il, en citant cet exemple... Par contre, dans certains coins, là où la clientèle est insuffisante, notamment l'hiver, des activités et services tomberont. Ce sera le cas de l'hébergement d'hiver en chalet, des sentiers de motoneige et du ski de fond.»

Selon un des scénarios mis de l'avant par le gouvernement, les parcs qui pourraient être confiés à l'entreprise privée dès l'an prochain sont ceux des Îles-de-Boucherville, Mont-Saint-Bruno, Yamaska, Mont-Tremblant et Mont-Orford. Quant aux réserves, il s'agit de celle de La Vérendrye, Mastigouche, Laurentides, Dunières et Chic-chocs.

Les participants aux Assises fauniques s'interrogent sur l'avenir du MLCP

PIERRE GINGRAS
QUÉBEC

■ Plusieurs participants aux assises fauniques ont quitté Québec hier en se demandant si les deux jours de délibération sur le projet de politique sur la faune n'auront pas été un exercice futile.

Certains organismes comme la Fédération québécoise de la faune n'ont pas manqué au cours de la rencontre qui réunissait une trentaine de groupes intéressés de près ou de loin à la ressource faunique, de demander publiquement au ministre Blackburn ce qu'il adviendrait de son ministère au cours des prochaines semaines. La rumeur persistante veut que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche disparaisse et que tout le secteur de la faune soit dorénavant du ressort du ministère de l'Environnement, du Tourisme ou encore, de celui de l'Énergie et des Ressources.

Comme il fallait s'y attendre, M. Blackburn a esquivé la question en disant qu'il faisait confiance au premier ministre et qu'à l'heure actuelle, personne ne pouvait présumer du futur.

Le ministre a toutefois indiqué que sa politique serait appliquée quoi qu'il advienne. Le calendrier des étapes d'application a d'ailleurs été distribué à la fin de la réunion.

La fin de l'élevage du chevreuil

Le document nous apprend notamment que la gestion de certains territoires dans cinq réserves fauniques sera confiée à des autochtones comme c'est le cas actuellement dans un secteur de la réserve des Laurentides. La réserve de La Vérendrye d'Ashuapmushuan est du groupe.

Au point de vue biologique, le ministère s'engage à établir des plans de gestion de plusieurs espèces animales exploitées par la chasse ou la pêche. À l'exemple de l'orignal, Québec entend mettre sur pied un bilan biologique du caribou, du cerf de Virgine, de l'ours noir, de plusieurs animaux à fourrure comme le castor, et de sept espèces de poissons dont la ouananiche et le poulamon (poisson des chenaux).

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche veut mettre un terme à l'élevage du cerf de Virginie au Québec. PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

On a aussi annoncé la création d'un comité consultatif composé de scientifiques connus qui sera appelé à se prononcer sur les espèces menacées ou vulnérables ainsi que sur certains programmes destinés à améliorer leur situation. Le ministère doit aussi déposer dans les prochains mois sa réglementation concernant la protection des habitats fauniques sur les terres privées.

Le ministère a aussi décrété hier un moratoire de six mois sur l'émission de permis de chasse en enclos. Cette activité qui gagne en popularité chez les éleveurs de cerfs de Virginie et de gibier exotique est contesté par la Fédération québécoise de la faune qui estime qu'il ne s'agit pas là de chasse.

Plusieurs participants, dont le représentant des jardins zoologiques du Québec, ont fait part de leur inquiétude au sujet de la prolifération de maladies dévastatrices qui pourraient survenir dans le cheptel sauvage de la province à la suite d'évasions accidentelles de cervidés étrangers, par exemple.

Le ministère a aussi confié qu'il voulait mettre définitivement un terme à l'élevage du cerf de Virginie en captivité dans les prochaines années et qu'on profiterait de la période du moratoire pour étudier comment s'y prendre. On compte plusieurs centaines d'éleveurs de chevreuils au Québec mais à peine 25 d'entre eux possèdent quelques dizaines de bêtes.

DEUX DERNIÈRES SEMAINES D'ÉCONOMIES !

FORMIDABLES IDÉES DE CADEAUX

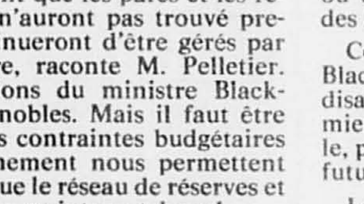

SOLDE 19 $

STYLOS DE DIRECTEUR
Ces jolis stylos à billes, de classe sont offerts dans un coffret-cadeau en velventine. Chaque: 5 1/4 po long. prix cou. 25 $
SOLDE 19 $ cha.

SOLDE DE CADEAUX

MEUBLE-CARROUSEL À DISQUES COMPACTS
Ce meuble peut ranger en toute sécurité jusqu'à 64 disques compacts. 16 po h; 11 1/2 po carré prix cou. 129 $
SOLDE 99 $

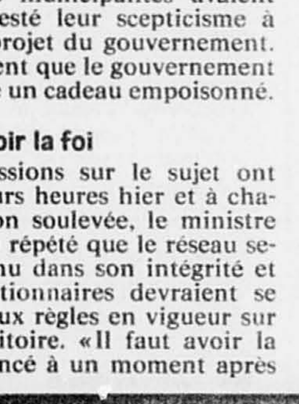

SOLDE 99 $

VASE FLOTTANT
Ce vase transparent au design élégant est suspendu entre deux bras en laiton solide. 11 po h x 10 1/4 po l x 6 po p prix cou. 79 $
SOLDE 59 $

COFFRET À SOUVENIRS
Rangez les souvenirs, les photos ou autres objets précieux dans ce coffret au fini acajou exclusif à La Compagnie Bombay. Gravure non comprise. 13 3/4 po h x 12 po l x 3 1/2 po p prix cou. 79 $
SOLDE 59 $

COFFRET À BIJOUX TEA POY DE PENNSYLVANIE
Cette reproduction d'une ancienne boîte à thé, transformée en coffret à bijoux. 3 1/2 po h x 6 1/2 po l x 3 3/4 po p prix cou. 69 $
SOLDE 49 $

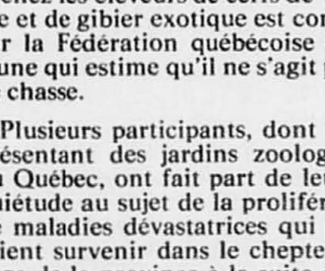

SOLDE 49 $

COFFRET À THÉ-ÉDITION SIGNÉE DE LA COMPAGNIE BOMBAY
Coffret de présentation au fini acajou comprenant 72 sachets de thé Ashby. 4 po h x 12 1/2 po l x 11 po p prix cou. 119 $
SOLDE 99 $

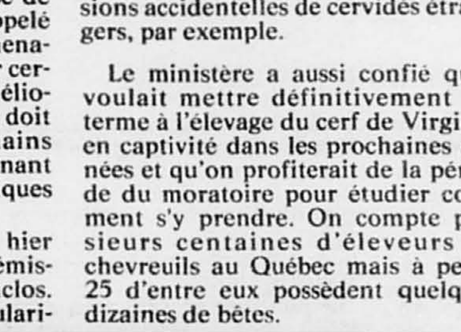

SOLDE 99 $

GUÉRIDON À VIN ANGLAIS
Le plateau de cette table au fini acajou est décoré d'une incrustation en simili-cuir dorée et finement travaillée. 20 1/2 po h; 13 po diam. du plateau prix cou. 49 $ cha.
SOLDE 39 $ cha.

HORLOGE À PENDULE MINIATURE
Voici une version miniature au fini acajou des classiques horloges à long boîtier qui ont longtemps régné dans les manoirs. 13 1/4 po h x 4 po l x 2 po p prix cou. 69 $
SOLDE 59 $

SOLDE 39 $

SOLDE 59 $

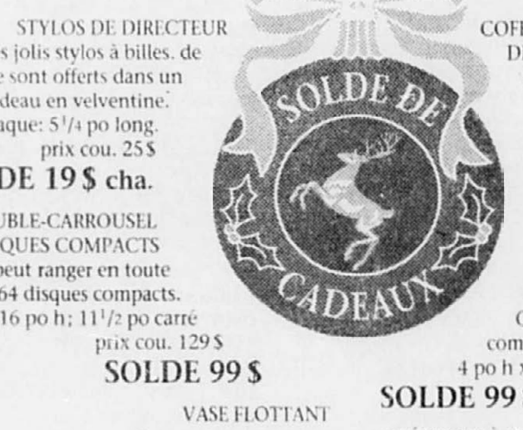

SOLDE 59 $

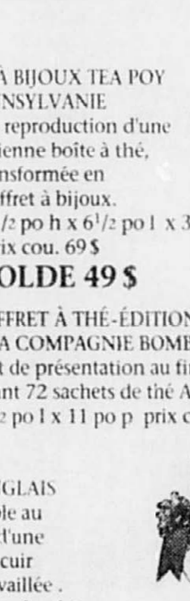

SOLDE 59 $

Les prix sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 1993. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

La Compagnie Bombay MD

Nathalie Petrowski

Qu'est-ce qui fait courir François?

François Girard monte toujours les escaliers en courant. Toujours. Il ne comprend pas pourquoi. Personne ne comprend. Il est jeune (30 ans). Il a tout son temps. Le feu n'est pas pris à la maison. Il pourrait très bien prendre l'ascenseur ou gravir les marches une à une lentement mais c'est plus fort que lui. Dès qu'il voit un escalier, il s'y précipite en courant comme pour accélérer l'ascension ou alors éviter le tueur tapi dans un coin qui a voulu l'abattre dans une vie antérieure.

L'image du tueur n'est pas de moi mais de François Girard. On a beau être le cinéaste le plus prometteur de sa génération, avoir le goût du risque et un don pour les défis, les peurs les plus sournoises finissent toujours par nous rattraper.

Si je vous parle de François Girard aujourd'hui c'est que ce soir aux Prix Génie, en direct sur les ondes de Radio-Canada, François risque non seulement de se précipiter dans l'escalier au pied de la scène mais de rafler les principaux honneurs de la soirée.

C'est à lui que le Canada doit «32 films brefs sur Glenn Gould», un des plus beaux sinon LE plus beau film de l'année.

Vous avez donc de bonnes chances de le voir ce soir à la télé remercier sa mère, sa blonde, son équipe et Piaf, sa chienne noire qu'il traite avec les égards d'un père pour son nouveau-né.

Et vous vous demanderez sans doute qui est cet étrange oiseau pâle et déglingué qui pourrait passer pour la moitié de son âge, qui n'a pas le flegme séduisant de Denys Arcand ni le panache explosif de Jean-Claude Lauzon. Qui est ce ti-cul sorti de nulle part qui ne jure que par l'exploration et n'a pas eu peur d'aborder un monument de la musique classique et un des derniers mythes du Canada anglais?

* * *

Qui est-il? Je ne saurais le dire. François Girard n'est pas quelqu'un d'évident humainement parlant.

Il est de commerce agréable, parle abondamment mais rarement de lui-même. On sait qu'il est né à Saint-Félicien au Lac St-Jean, le dernier de quatre enfants. Il a grandi à Québec dans un milieu cultivé et petit-bourgeois avec une mère dans l'enseignement et un père optométriste qui lui déconseilla fortement d'aller au Petit séminaire de Québec. En lieu et place, Girard fréquenta la polyvalente Charlesbourg et le cégep Limoilou, deux énormes machines qui auraient pu l'avaler tout rond.

— Dans des grosses boîtes comme celles-là, ou bien tu sombres ou bien tu développes ton initiative, dit-il.

François Girard développa si bien qu'à la fin de son cégep, il avait les clés du grand auditorium où dormait un magnifique Baldwin qu'il fréquenta assidûment.

— T'aurais voulu être pianiste?

— Pendant trente secondes peut-être mais en réalité je voulais composer de la musique de film.

Aujourd'hui François Girard compose des images. Sa seule musique c'est le cinéma.

* * *

Je l'ai rencontré très tôt un matin cette semaine dans un petit studio du Vieux-Montréal où il monte d'arrache-pied, presque 24 heures sur 24, un film-concert mettant en vedette Peter Gabriel. C'est Robert Lepage qui a proposé son nom à Gabriel. Le fait que Girard ait remporté un Emmy pour l'adaptation-télé du *Dortoir* n'a pas nui à son dossier. Quelques coups de téléphone plus tard, le contrat était signé.

Entre le montage et les tournées de promotion, François Girard prépare aussi *Fantôme d'Amérique*, un nouveau long métrage québécois écrit avec le scénariste Marcel Beaulieu. L'ouvrage comme on dit, ne lui fait pas peur.

Mais à 9 heures du matin devant la machine à café, François Girard a l'air d'un insomniaque qui n'a pas dormi depuis une éternité. Blême, cerné, les cheveux en bataille, le t-shirt froissé, il semble courir un marathon contre lui-même.

— Ce n'est pas parce qu'on court vite qu'on est pressé, s'empresse-t-il de me dire pour dissiper tout doute sur son hyper-activité.

Le fait est qu'à 30 ans, François Girard a déjà réussi ce que d'autres mettront une vie à accomplir. Il a été un petit génie du vidéo d'art et du vidéoclip, puis le jeune cinéaste prometteur porté par l'adulation du milieu mais attendu avec une brique et un fanal.

Cargo, son premier long métrage de fiction réalisé à l'âge héroïque de 26 ans, a coulé comme le Titanic. Assassiné par la critique, boudé par le public, ce premier échec aurait pu avoir raison des plus belles ambitions.

— C'est le syndrome du premier film, répond Girard avec philosophie. Les pressions étaient très fortes, il y avait une surenchère autour du budget, Lauzon venait de péter la baraque avec *Un zoo la nuit* et il fallait que je fasse mieux que lui. Ce que je comprends aujourd'hui c'est qu'à travers mon film, on a en réalité fait le procès d'un système.

Girard croit que si le Québec se dotait d'une vraie politique des premiers films, les jeunes cinéastes d'ici auraient un terrain fertile pour évoluer au lieu de faire leurs armes en se brûlant les ailes.

L'idée d'être adulé un jour et jeté aux poubelles le lendemain, est une obsession. Il y a déjà goûté merci, et il sait qu'il y goûtera encore. Les éloges qu'il reçoit en ce moment pour *Gould* ne sont pas à ses yeux très différentes des claques pour *Cargo*.

— Le seul défi c'est de durer, dit-il. Durer, avancer et tendre vers la maturité que je n'ai pas la prétention d'avoir.

Plus je l'écoute, plus je me dis que François Girard est le cinéaste québécois le plus modeste que je connaisse. Son ego semble être de la taille d'une aspirine. Il a beau gagner des prix, accumuler les Emmy, les Felix, les Gémeaux et les Génie, frayer avec des monstres sacrés comme Peter Gabriel, recevoir des dizaines d'offres de Hollywood ou d'ailleurs, voir toutes les portes s'ouvrir en même temps devant lui, il me fait penser à Glenn Gould qui à la fin de sa vie craignait qu'il n'y ait personne à son enterrement.

— Tout ce succès, ça ne te monte jamais à la tête?

— Je pense que j'ai trop de travail pour m'enfler la tête et puis ce n'est pas dans mon tempérament.

— Mais encore?

— Écoute ce qui arrive en ce moment ce n'est pas la fin du monde. C'est le fun, c'est flatteur. Le film marche, les sous rentrent, les producteurs sont contents mais attendons la suite de l'histoire.

— Tu veux dire que le meilleur est à venir?

— Non. Je veux dire que la route est longue. Mon rêve le plus cher en fait, c'est de continuer à tourner des films jusqu'à ce que je sois sénile et complètement gaga.

Sois sans crainte François. Tu vieilliras probablement moins vite que le cinéma.

Le Québécois Piel Petjo Maltest

Un personnage de roman qui aura son film

MARTIN PELCHAT

Jacques Godbout s'est trouvé un autre mouton noir.

Le prochain documentaire de l'écrivain-cinéaste, dont le tournage vient de prendre fin, aura pour «vedette» un personnage énigmatique, un Québécois vivant présentement dans la clandestinité en Europe de l'Ouest et qu'un tribunal belge vient de condamner, par défaut, à trois ans de prison.

Godbout, le député péquiste Gérald Godin, et l'universitaire Jacques Guay, sont intervenus en vain auprès de la justice belge afin que le prononcé de sa sentence soit suspendu et que l'instruction — sorte d'enquête préliminaire — soit rouverte.

Titre projeté du film de Godbout: *Le président*, surnom par lequel son entourage désigne Piel Petjo Maltest, alias Norman William.

«C'est le seul gars que j'ai connu qui a inventé sa vie à mesure», dit Godbout, convaincu de ne plus jamais rencontrer un personnage au parcours aussi invraisemblable.

Le cinéaste a connu Maltest au début des années 60, alors qu'il tournait dans la réserve micmac de Maria, en Gaspésie, un de ses premiers films, *Le monde va nous prendre pour des sauvages*.

Maltest avait agi à l'époque comme interprète pour l'équipe de l'Office national du film. «Il m'avait beaucoup impressionné par son pouvoir de dire les choses», raconte Godbout.

Les deux hommes sont demeurés en contact quelques années, jusqu'à ce qu'en 1969, Maltest, devenu entre-temps éditeur, quitte le Québec après avoir aidé des militants felquistes à fuir aux États-Unis et ailleurs.

Puis, en décembre 1988, Godbout apprend dans un quotidien que Maltest, décrit alors comme un «gourou», a été arrêté par la police belge pour escroquerie. «Ça m'a renversé!» lance-t-il.

L'intervention de la police belge contre Maltest et ses présumés associés fut hautement médiatisée. Quatre mois après son arrestation, il fut expulsé de Belgique.

Le 2 décembre dernier, on l'a condamné, par défaut, à trois ans de prison, pour des escroqueries beaucoup moins rocambolesques que l'ampleur de l'opération policière ne le laissait présager: faux certificats d'assurance, faux contrats de location, fausses attestations de revenus etc.

L'accusé Maltest affirme être en mesure de démontrer son innocence. Il entend d'ailleurs en appeler — faire opposition — de la sentence rendue contre lui.

Selon Jacques Godbout, les ennuis de Maltest avec la justice belge sont un bel exemple «d'effet de campagne de presse». Lorsqu'il a été appréhendé, il y a cinq ans, ses activités retenaient depuis quelques semaines déjà l'attention de la presse belge, alimentée par une association française qui suit de près les activités des «sectes», l'Association pour la défense des familles et de l'individu (ADFI).

L'ADFI a intéressé la presse belge à Maltest, et les enquêtes journalistiques ont forcé la police à s'intéresser elle aussi au Québécois. Il y a encore quelques mois, tout en ameutant la presse, l'ADFI pourchassait Maltest et les siens en... Laponie.

PHOTO CNF

C'est à l'ADFI que Maltest devrait cette étiquette de «gourou» d'une «secte», Écoovie, qui lui colle à la peau depuis une quinzaine d'années. Cette étiquette aurait fait très mal à Maltest et Jacques Godbout croit être en mesure de démontrer qu'elle lui a été injustement accolée.

En cela, le cinéaste prend le contre-pied d'une abondante littérature. En Europe, les bouquins sur les sectes ont tous leur chapitre sur Écoovie. Maltest est aussi le personnage central d'un livre publié en Belgique et intitulé: «Le micmac des services secrets».

«Je peux dire que la notion de secte est un terme qui sert beaucoup pour se débarrasser de certains groupes», lance Jacques Godbout, selon qui Maltest et ses collaborateurs sont plutôt des «minoritaires» qui s'identifient aux Amérindiens, à l'agriculture traditionnelle, et qui prônent l'émergence d'une «culture métissée».

Écoovie, «ce n'est pas une secte à ma connaissance», ajoute Godbout, mais plutôt une coopérative légalement constituée en France, pendant les années 70, qui se spécialisait dans l'achat et la vente de produits naturels, et que finançait Maltest. «C'est comme si on décidait que les coopératives Desjardins sont une secte.»

Maltest, 56 ans, serait né à East Angus, en Estrie, et il aurait du sang indien par ses grands-parents. À l'âge de 15 ans, il s'est d'ailleurs «choisi» indien.

«Il a fait ce choix comme on entre en religion», note Godbout, dont on peut dire qu'il a de la suite dans les idées... Comme le Québécois Ernest Dufault, personnage central d'*Alias Will James*, un de ses précédents films, est devenu cowboy, Piel Petjo Maltest a épousé lui, à 15 ans, les valeurs autochtones.

Piel Petjo Maltest et Jacques Godbout, en Hollande, en juillet dernier.

Maltest en 1964, alors qu'il travaillait dans le nord québécois pour le ministre des Richesses naturelles, René Lévesque.

Dans les années 70, Maltest formait avec des proches un groupe appelé La Tribu, à Noisy-le-Grand, en France. Les membres de La Tribu, qui avaient adopté un mode de vie traditionaliste, ont connu leurs premiers ennuis au début des années 80.

Suspectés entre autres parce qu'ils n'envoyaient pas leurs enfants à l'école et assuraient eux-mêmes leur instruction, ils ont été confrontés à ce que Jacques Godbout décrit comme «la petite bourgeoisie locale» de Noisy-le-Grand.

Maltest est ensuite rentré au Canada, pour revenir quelque temps plus tard en France, mais avec une autre identité, celle de Norman William. Jusqu'à son arrestation en Belgique, en 1988, c'est sous ce nom que Maltest a surtout été désigné. On lui connaît plus d'une dizaine de pseudonymes.

Depuis un an, Jacques Godbout et sa collaboratrice Louise Leroux ont reconstitué le sinueux itinéraire de Maltest à travers ses aventures européennes, africaines et néo-zélandaises. Ils l'ont aussi interviewé longuement.

Pour conclure que l'affrontement entre le têtu Maltest et l'opiniâtre Janine Tavernier, de l'ADFI, oppose deux personnes sincères dans leurs croisades, mais aux antipodes.

Le mari de Mme Tavernier fut un temps un admirateur de Maltest. Affirmant avoir été victime de sa propre crédulité, Michel Tavernier quitta l'entourage du Québécois trois ans après l'avoir connu.

«Janine Tavernier, dans sa lutte catholique, est très sincère, dit Godbout. Elle est certaine qu'elle poursuit le diable.» Piel Petjo Maltest, même s'il a parfois eu recours à des moyens «discutables», admet Godbout, est également sincère dans son humanisme et son parti pris tiers-mondiste, croit-il.

Depuis 1968, Maltest se dit président — d'où l'un de ses surnoms — des «Peuples unis», une organisation internationale un peu floue mais qui avait son siège social en Belgique, en 1988, quand il y a été arrêté.

Jacques Godbout a cependant pu vérifier que cette organisation a, par des projets concrets, encouragé l'auto-suffisance économique dans certains pays du tiers-monde. Homme d'affaires aussi, Maltest a monté diverses entreprises, dans l'édition et l'impression notamment, avec des résultats parfois nuls, parfois fabuleux.

«Mais les profits dégagés ont toujours été réinvestis dans des projets d'aide au tiers-monde», affirme le cinéaste. «Il est évident que lui-même n'a jamais tiré fortune ou privilège de ces entreprises.»

Godbout, Godin et Guay à la défense de Maltest

MARTIN PELCHAT

«Votre démocratie, via vos administrations et votre presse, se porte très mal!»

À l'autre bout du fil, Piel Petjo Maltest est encore sous le coup de la sentence d'emprisonnement prononcée contre lui par la 49e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles le 2 décembre. Il crie au complot, au fascisme, accuse l'extrême-droite et les services secrets.

En novembre, Jacques Godbout, le député péquiste Gérald Godin et l'universitaire Jacques Guay ont demandé à la justice belge de suspendre le prononcé de la sentence et de rouvrir l'instruction dans sa cause, étant donné que Maltest avait été expulsé de Belgique en 1989 et qu'il n'avait pas pu préparer sa défense et la plaider.

Piel Petjo Maltest soutient être en mesure de prouver son innocence. Il entend faire opposition afin d'obtenir que sa cause soit entendue à nouveau par le tribunal. Il affirme avoir dépensé des milliers de dollars et fait de multiples démarches depuis des années pour rentrer en Belgique.

«Mon absence était causée par l'interdiction formelle et féroce de me présenter en territoire belge formulée par le ministère de l'Intérieur», lance Maltest. «J'étais interdit d'accès au dossier.»

Le porte-parole du Parquet de Bruxelles, M. Peytier, a confirmé à *La Presse* que la lettre des Québécois était parvenue par télécopieur aux autorités belges, «mais au moment où l'affaire était en délibéré», explique-t-il. Il était donc trop tard pour qu'on puisse en tenir compte, d'ajouter M. Peytier.

«Nous n'affirmons pas l'innocence de l'accusé, mais nous croyons que notre témoignage, entre autres, constitue un fait nouveau dont la justice devrait tenir compte», écrivaient MM. Godbout, Godin et Guay dans leur lettre du 23 novembre au ministre belge de la Justice, Melchior Wathelet.

«En réalité, M. Maltest, que nous avons connu au Québec, a été expulsé du territoire belge en avril 1989, ajoutaient-ils. Nous savons qu'il souhaite obtenir un sauf-conduit pour venir s'expliquer à Bruxelles puisque son procès a eu lieu le 5 novembre dernier sans que lui ou son avocat puisse faire des représentations.»

«En principe, quand une personne ne se présente pas, l'avocat n'est pas habileté à plaider», explique le porte-parole du Parquet de Bruxelles, qui refuse toutefois d'élaborer sur la question, car, précise-t-il, cela a été discuté en cour le 5 novembre, à la suite d'une requête de l'avocat de Maltest, et que la présidente du tribunal a tranché.

Jacques Guay

Gérald Godin

M. Vincent Cambier, attaché au Parquet pour le ministère public, estime pour sa part que Maltest «pouvait très bien se présenter au procès», mais il a refusé d'en dire plus à *La Presse*, sinon pour nous référer au compte-rendu de l'agence de presse Belga.

Maltest a finalement été condamné à trois ans de prison pour faux et usage de faux, escroquerie, abus de confiance, port public de faux nom et association de malfaiteurs.

Jacques Godbout explique qu'il est intervenu aussi auprès des Belges parce que la sentence réclamée par le ministère public lui semblait exagérée, compte tenu du type d'escroquerie reproché à Maltest.

«Jamais au Canada, pour des escroqueries de cette nature, aurait-on demandé trois ans de prison pour qui que ce soit», soutient le cinéaste.

L'agence Belga rapportait dans sa dépêche du 2 décembre que selon les attendus du jugement, Maltest «a été qualifié d'organisateur d'une association criminelle sur le plan international».

Toujours selon l'agence, le ministère public a suggéré que les autorités étaient peut-être intervenues prématurément dans ce dossier, «en tout cas avant que les mécanismes d'escroquerie mis en place aient pu prendre leur réelle ampleur...»

Belga rapporte en outre une déclaration du ministère public à l'effet qu'il «ne s'agit pas de juger un homme ou une secte et ses pratiques, mais bien l'aspect financier du dossier».

Pourquoi aurais-je fabriqué un faux document «pour donner six mois d'assurance à un véhicule de 12 ans d'existence» qui ne m'appartenait pas et dont je ne me servais pas? raille Piel Petjo Maltest.

Ce dernier clame haut et fort qu'il n'a jamais dirigé de «secte». «Il n'y a personne qui a jamais essayé de vérifier si c'est vrai ou faux», lance-t-il. «Ils n'ont pas emmené un malheureux adepte en cour!» ajoute celui qui se présente plutôt comme un fervent tiers-mondiste, président des «Peuples unis».

Cet organisme, dit-il, veut permettre à des populations ethniquement ou socialement distinctes «de ne pas être pénalisées à cause du fait qu'elles sont différentes».

«Je fais la lutte à la disparité pour cause de différence», insiste Maltest. «Je rassemble les dissidents non-violents de cette planète.»

Les Madelinots payent leur lait 42 p. cent plus cher qu'en Abitibi

JOHANNE LEPAGE
collaboration spéciale

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

■ Trois organismes madelinots ont déposé des mémoires devant la Régie des marchés agricoles du Québec lors d'audiences publiques tenues cette semaine, aux Îles-de-la-Madeleine, pour examiner la normalisation des prix du lait frais et UHT.

Présentement, les Madelinots paient leur lait 42 p. cent plus cher que les consommateurs de la zone témoin désignée, l'Abitibi-Gaspésie (région 2).

Cet automne encore, le lait écrémé s'y détaillait en moyenne 1,43 $ atteignant des pointes de 1,60 $ chez certains dépanneurs; le lait 2 p. cent se vendait entre 1,35 $ et 1,65 $; le lait entier oscillait de 1,35 $ à 1,69 $ tandis que le lait UHT accusait un écard de 0,50 $, variant entre 1,15 $ et 1,65 $.

Le beurre de marque maison (454 g) coûtait 2,49 $ à Gaspé alors qu'il se détaillait 2,89 $ aux Îles. Celui de marque Lactantia était étiqueté à 3,29 $ la livre dans l'archipel, soit 32 p. cent plus cher qu'en Gaspésie.

Quelque chose aurait-il pourri au royaume des Îles-de-la-Madeleine? Le coût du lait à l'usine de transformation? Le lait que boivent les Madelinots vient majoritairement du Québec mais aussi de l'Île du Prince-Édouard (lait UHT; lait concentré «3-in-1» auquel on ajoute deux litres d'eau, genre de lait n'existant pas au Québec). Curieusement, alors que la distance est moindre, le lait UHT en provenance de Charlotttetown coûte plus cher que le lait de marque Grand Pré.

Serait-ce le profit exagéré des distributeurs (3) et des détaillants (les coopératives jouissent aux Îles d'un quasi-monopole) lesquels s'approvisionnent exclusivement auprès des distributeurs en question? Le Groupe Madelinot de travail sur la consommation croit que l'absence de réglementation infléchit certains au laisser-aller et à la poursuite d'intérêts privés sans égard envers les populations les plus démunies.

S'agirait-il des frais exorbitants du transport maritime déjà largement subventionné? Puisqu'après soustraction des subsides fédéraux, le transport du lait coûte encore 0,16 $ le litre, somme qui heureusement comprend toutes les taxes! Les régisseurs ont consacré un après-midi entier à interroger le principal distributeur en alimentation de l'archipel, Paul Jomple, sans jamais obtenir de lui des réponses suffisamment claires.

Le Secrétaire de la Régie a affirmé qu'enquête il y aurait, qu'il trouvera les chiffres, les frais reliés au transport subventionné étant d'intérêt public. La Régie doit rendre sa décision quant à la normalisation des prix du lait aux Îles-de-la-Madeleine début mars.

Donald Trump en compagnie de Marla Maples et leur bébé Tiffany. PHOTO AP

Donald Trump se remarie avec Marla Naples

Reuter

NEW YORK

■ Le milliardaire américain Donald Trump et l'actrice et mannequin Marla Maples ont décidé de se marier le 20 décembre, rapporte hier la presse new-yorkaise.

Selon le Daily News et le New York Post, Donald Trump, âgé de 47 ans, et Marla Maples se marieront à l'hôtel Plaza à Manhattan, en compagnie de leur bébé Tiffany.

Trump, dont le divorce avec sa première femme Ivana a fait grand bruit voici quelques années, a déclaré «Quand j'ai vu ce qui s'est produit dans le train pour Long Island, je me suis dit que la vie est courte, et je veux faire cela maintenant», rapporte le *Daily News*.

Le milliardaire faisait allusion au tireur fou qui a abattu quatre personnes dans un train de banlieue new-yorkais et en a blessé 17 autres.

Religion

Une heure de prière pour les enfants de l'ex-Yougoslavie

JULES BÉLIVEAU

Le président de la Conférence des évêque catholiques du Canada, Mgr Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda, lance un appel afin que tous les catholiques canadiens observent une heure de prière silencieuse le 26 décembre pour les enfants de l'ancienne Yougoslavie.

Dans une lettre adressée aux évêques des 74 diocèses du Canada, Mgr Hamelin note que des images effroyables de gens dont la vie en ex-Yougoslavie est totalement ravagée continuent d'être projetées dans les médias canadiens. «Les personnes âgées, les malades, les personnes handicapées, et plus spécialement les enfants sont si vulnérables, souligne-t-il. La situation atroce des enfants de Sarajevo semble incarner une telle tragédie. La communauté internationale paraît manquer de capacité ou de volonté politique pour agir efficacement, de sorte que les souffrances s'éternisent.»

Le président des évêques canadiens propose l'observation d'une heure de prière silencieuse dans chaque église catholique du Canada entre 15 heures et 16 heures le dimanche 26 décembre, en la fête de la Sainte-Famille, qui «semble tout indiquée pour une telle initiative».

«Le fait que la même heure soit retenue d'un bout à l'autre du pays, indique Mgr Hamelin, accroît le sentiment de solidarité, sans compter qu'il encourage ceux et celles qui ne peuvent se retrouver dans une église à se joindre à la prière en quelque lieu qu'ils se trouvent.»

Bien qu'elle ne fasse aucune distinction quant à la religion (catholique, orthodoxe ou musulmane) des enfants de l'ancienne Yougoslavie, l'invitation de Mgr Hamelin rappelle d'une certaine manière les cris d'alarme lancés à la fin de septembre dans l'Osservatore Romano par deux évêques

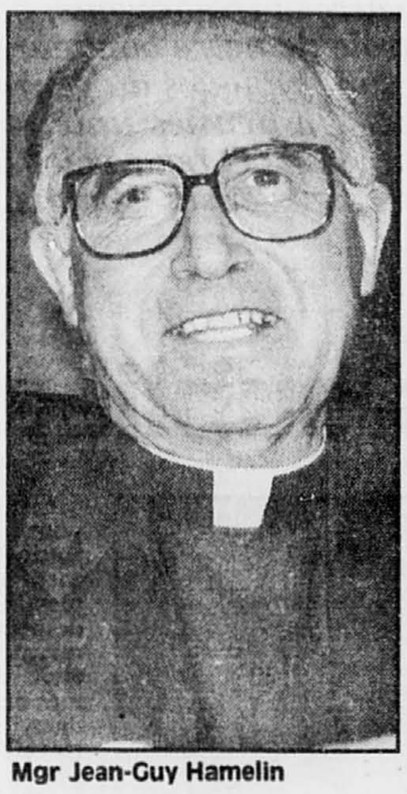

Mgr Jean-Guy Hamelin

catholiques de la Bosnie-Herzégovine.

Mgr Vinko Puljic, archevêque de Vrhbosna, Sarajevo, et Mgr Franjo Komarica, évêque de Banja Luka, signalaient alors à quel point les catholiques et les paroisses de leur diocèse respectif avaient souffert des assauts répétés des forces militaires serbes et musulmanes.

De son archidiocèse, qui existe depuis plus de neuf siècles, Mgr Puljic, disait qu'il «se trouve au bord de l'extermination» et que sur son territoire «un tiers seulement des 500 000 fidèles a subsisté».

Mgr Komarica faisait remarquer de son côté que plus de 40 p. cent des églises de son diocèse ont été détruites et que «ce douloureux bilan continue d'augmenter».

PAROISSE PROTESTANTE AFRICAINE À SAINT-LAURENT

■ Une paroisse protestante africaine a poussé comme un champignon à Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, où elle rassemble depuis quelques mois tous les dimanches après-midi dans un temple de l'Église unie du Canada plusieurs dizaines de personnes.

La vie de cette nouvelle congrégation a commencé bien modestement, comme le rapporte la revue *Aujourd'hui Credo* de l'Église unie: un pasteur de l'Église du Christ du Zaïre, le révérend Mwinda Lezoka, qui prépare depuis septembre 1992 une thèse de doctorat en théologie à l'Université de Montréal, a rencontré deux femmes originaires de son pays qui avaient pris l'habitude de se rencontrer occasionnellement pour prier ensemble. Des réunions de prière et de partage biblique ont commencé à avoir lieu le samedi après-midi dans le salon du pasteur. Bientôt, le bouche à oreille faisant son oeuvre parmi les Africains de Montréal, d'autres personnes se sont jointes au trio initial... jusqu'à ce qu'on commence à ressentir le besoin d'un local un peu plus grand.

Le printemps dernier, tout juste avant d'obtenir l'autorisation de tenir un culte en français dans l'église St. Andrew-Norwood de Saint-Laurent, la congrégation comptait une soixantaine de membres tous originaires d'Afrique, mais principalement du Zaïre, du Gabon, du Cameroun, du Tchad et de la Côte d'Ivoire.

Selon le pasteur Lezoka, ce qui caractérise le plus la nouvelle paroisse est le fait que ses fidèles peuvent «chanter, louer le Seigneur et prier en style africain». Ainsi, une des première réalisation de la communauté a été l'achat de deux tambours. Et bientôt — si ce n'est pas déjà fait — la congrégation aura fait l'acquisition d'un synthétiseur grâce auquel ses fidèles pourront encore mieux poursuivre leur démarche spirituelle suivant un rite qui leur est propre.

«ON EST ASSEZ RICHE POUR SE PAYER UN CURÉ!»

■ L'histoire — qui n'est pas tout à fait unique à la paroisse dont il sera question ici et que nous devons au bulletin *Solidaires* du diocèse de Joliette — vaut la peine d'être racontée.

À Saint-Barthélémy, près de Berthier, des paroissiens ont exprimé de sérieuses réserves lorsqu'une religieuse, soeur Françoise St-Martin, a été nommée par l'évêque de Joliette à la tête de leur paroisse. «Comment se fait-il, ont-ils réagi, qu'on nous enlève notre curé pour nous assigner une chargée de paroisse? La communauté de Saint-Barthélémy est assez grosse et assez riche pour se payer un curé!»

Moins de trois mois après l'arrivée de la religieuse, les choses allaient apparemment beaucoup mieux: les paroissiens se félicitaient d'avoir gagné une agente de pastorale répondant à leurs attentes d'accueil, de respect et de dévouement. Ils étaient également heureux de bénéficier des visites régulière d'un prêtre chargé des célébrations requérant la présence d'un ministre ordonné.

À l'annonce récente de la nomination de Mgr Vital Massé comme évêque auxiliaire à Saint-Jérôme, c'est soeur Françoise St-Martin qui a fait cette suggestion: «Vital est un fils de 'notre' paroisse, alors nous serons la première communauté à participer à sa première messe comme évêque.»

Cette messe est célébrée aujourd'hui même, le dimanche 12 décembre, en l'église de Saint-Barthélémy...

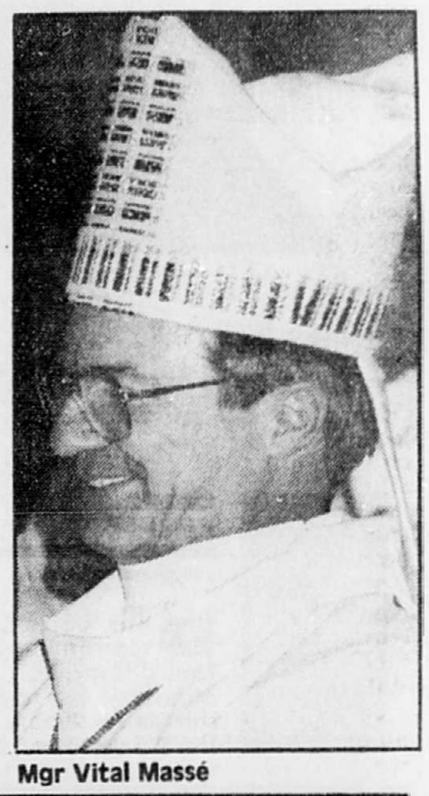

Mgr Vital Massé

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

ROLEX
EXPLORER II
OYSTER PERPETUAL DATE
Seulement chez votre bijoutier officiel Rolex
EVEREST
Joaillerie · Bijouterie depuis 1950
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993
8910, BOUL. LAJEUNESSE Tél. 388-5358
Agent Officiel CHERBAKA
S2032686

LES INTERNATIONAUX
Matinée Ltée
CHAMPIONNATS DE TENNIS
LES «TOP» MONDIALES SOUS VOTRE SAPIN !
Joyeux Noël
À court d'idées?
Offrez des billets pour assister aux Internationaux Matinée Ltée 1994,
le plus important tournoi de tennis féminin au Canada !
Choisissez les meilleurs sièges en réservant dès maintenant.
Évitez de passer des heures à chercher dans la cohue des magasins !
Téléphonez aujourd'hui pour réserver vos billets au Réseau Admission:
(514) 790•1245
Tennis Canada
WTA TOUR

RIEN À PAYER AVANT JUIN 1994
Sur tous les produits et services automobiles. Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears.
15$ de frais d'administration. L'offre se termine le vendredi 31 décembre 1993.
À l'exception des articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.
AU PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE
PNEU D'HIVER ROADHANDLER^MD
"GLACE ET NEIGE"
54,99 Ch. P155/80R12
C'EST GARANTI!
Radial ceinturé d'acier fait par Pirelli pour Sears. Semelle à sculpture profonde offrant une meilleure traction en hiver. Série N° 82000/600.
Pneu radial glace et neige performant à code-vitesse 'H' aussi disponible.
Pour votre sécurité, ne montez pas de pneus radiaux avec d'autres types de pneus
POURQUOI ACHETER DES PNEUS SEARS
√ Garantie contre l'usure† pour pneus des voitures de tourisme.
√ Garantie† contre les avaries routières.
√ Installation sans frais sur jantes standard en acier
√ Réparation sans frais de crevaison
√ Rotation gratuite à tous les 10 000 km
√ Garantie honorée partout en Amérique du Nord
√ Les membres du Club Sears accumulent des points pour les achats portés à leur compte
† Détails complets de la garantie en magasin

Dimensions	Sears ord.+	Soldé,ch.
P155/80R12	59,99	54,99
P155/80R13	69,99	59,99
P165/80R13	73,99	62,99
P175/80R13	77,99	68,99
P185/80R13	81,99	69,99
P185/75R14	84,99	72,99
P195/75R14	87,99	77,99
P205/75R14	89,99	78,99
P205/75R15	92,99	82,99
P215/75R15	95,99	85,99
P225/75R15	99,99	90,99
P235/75R15	105,99	99,99
P175/70R13	74,99	64,99
P185/70R13	77,99	67,99
P185/70R14	82,99	71,99
P195/70R14	85,99	73,99
P205/70R14	88,99	76,99
P215/65R15	114,99	102,99
P185/60HR14	99,99	94,99
P195/60HR14	107,99	99,99
P215/60HR14	114,99	104,99
P195/60HR15	111,99	111,99
P205/60HR15	114,99	112,99
P215/60HR15	119,99	114,99

+Prix Sears ord. du catalogue 'Super Soldes', en vigueur jusqu'au 12 février 1994.

DÉMARREUR À DISTANCE
Installé 239,99 Ch.
Démarrez votre voiture tout en demeurant bien au chaud dans votre maison.
RABAIS 10$
DieHard^MD Gold...la plus puissante batterie de Sears avec une puissance de démarrage à froid de 900 A. 6 ans de garantie*; remplacement gratuit pendant 1 an. Série N° 66000.
Sears ord. 109,99-134,99.
Ch..... 99,99-124,99 avec reprise*
*Détails complets de la garantie chez Sears
*Dépôt de 5$ à l'achat d'une nouvelle batterie. Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous rapporterez votre ancienne batterie pour recyclage.
LA CLÉ DE L'ULTRA SERVICE^MC
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1993, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES
Maintenant, en plus de la carte Sears, nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover.
SEARS
Attendez-vous à plus
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770, Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222.
Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.
Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

DES CRIMES ET DES HOMMES

Ma vie pour la sienne

Pourquoi lit-on la chronique des faits divers ? Entre autres raisons, parce que le récit du malheur d'autrui, parfois affreux, nous console de notre bonheur que nous trouvons souvent si petit. Les histoires qui suivent sont typiques du genre. Ce sont celles de gens ordinaires qu'un sort aveugle a frappé. Un lien les unit: elles mettent en scène des hommes et des femmes qui ont affronté la mort pour voler au secours d'un être cher ou le venger. La légende du crime a ses dieux et ses démons, elle a aussi ses héros.

Petites tragédies et morts oubliées

DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Dans cette petite maison de Saint-Jean d'Iberville, près de Montréal, par un beau soir de septembre 1945, il n'y a personne d'autre que cet homme blotti dans l'ombre, une solide barre de fer à la main, qui guette le retour des propriétaires. On croirait entendre sa respiration haletante, on le devine trempé de sueur, le regard fou.

Enfin, son long guet va porter ses fruits. La porte de la maison s'ouvre devant Léone et Marie-Anne. Les deux soeurs Tougas vivent ensemble depuis toujours, la première a 45 ans, la deuxième, cinq de moins.

Elles n'ont pas le temps de donner de la lumière, l'homme bondit sur la cadette et lui assène un premier coup à la tête... L'aînée pourrait faire demi-tour et fuir à toutes jambes, elle choisit plutôt de se porter au secours de sa soeur en hurlant comme une bête. Ce lui sera fatal. Le forcené tourne sa rage sur la brave femme et lui fend le crâne à son tour...

Les cadavres sont retrouvés tôt le lendemain matin. Le laitier a trouvé anormale l'absence de bouteilles vides sur le pas de leur porte. Les deux soeurs sont des femmes d'habitude, il prévient la police aussitôt.

L'assassin ne courra pas longtemps. Il est retrouvé quelques jours plus tard en Estrie et se met aussitôt à table. Il en veut à ses victimes: «Elles ont détruit ma vie et ma fortune...» Séparé de sa femme depuis quelques années, il a courtisé Marie-Anne, voilà quelques mois, mais elle l'a éconduit. Il s'est alors rabattu sur sa soeur, sans plus de succès: «Elle se moquait de moi...»

Cet illuminé l'a pris mal: «Sachant qu'elles ne m'aimaient pas et qu'elles continueraient de rire de moi lorsque je serais parti, j'ai décidé de les tuer...» On ne pardonnera pas sa peur du ridicule à Ovilda Samson: il finira sur la potence le 12 juillet 1946.

Ils vivaient l'un pour l'autre

Le 26 septembre 1952, à minuit ou presque, dans la bonne ville de Yamaska, le garagiste et restaurateur Aurélien Houle s'apprête à fermer boutique. Ce commerçant prospère, c'est bien connu, a deux passions: son petit commerce, qu'il a monté à la force du poignet, et son épouse Alice, qui travaille à ses côtés.

Il est à se laver les mains, à la cuisine, sa femme est dans la salle du restaurant, à la caisse, à compter les recettes de la journée. Un jeune homme entre, brandit un revolver et exige qu'Aline lui remette l'argent. Celle-ci, épouvantée, pousse un haut cri.

Son mari accourt et aperçoit le loubard qui menace sa femme. Il ne fait ni un ni deux et lui saute sur le paletot. La courte lutte prend fin brusquement quand retentit un coup de feu. Aurélien s'écroule, touché à l'abdomen. L'autre prend ses jambes à son cou, suivi d'un complice qui l'attendait dehors. Monsieur le curé aura à peine le temps de lui administrer les derniers sacrements avant que le blessé ne rende l'âme.

Les policiers disposent d'une bonne description de l'assassin, ils se mettent aussitôt en chasse. Deux semaines plus tard, les journaux de la province diffusent les photos de Maksymilian Ciesla et Ryszard Cisowsy.

Les policiers croient qu'ils se terrent dans les bois de la région. Ils débusquent Ciesla, armé jusqu'aux dents, le 17 octobre, sur l'île appelée La Gireaudeau, en face de Maskinongé. Le jeune Polonais vit sous la tente, au milieu d'un impressionnant butin: il n'en était pas à son premier braquage... On ne retrouvera pas son complice qui, arrêté plus tôt pour une peccadille, a aussitôt été déporté en Pologne, sans que l'on sache qu'il était recherché.

Les policiers interrogent Ciesla. Pourquoi toutes ces armes? «Quand moi aime pas, moi tuer...» baragouine-t-il. Aline, mise en sa présence, reconnaît l'assassin d'Aurélien. Il mourra sur l'échafaud cinq mois plus tard.

On apprend sa triste histoire le lendemain de son exécution. Ce fils d'un mineur polonais a huit ans quand l'armée allemande envahit son pays en septembre 1939. Deux de ses frères meurent au combat, un troisième périra dans le camp de concentration d'Auschwitz. Ses parents sont fusillés sous ses yeux par les nazis...

Des proches l'emmènent ensuite avec eux dans le maquis où on lui apprendra bien tôt le maniement des armes. À l'âge où les enfants de Yamaska jouent au cow-boy, il tue du nazi. Les Allemands chassés, les Soviétiques leur succèdent. Ciesla et les siens continuent le combat.

Arrêté puis emprisonné en 1946, à 15 ans, il est gracié en 1951. À l'hiver, il fuit son pays à bord d'un cargo danois et débarque bientôt à Montréal, sans feu ni lieu. Son équipée québécoise durera un an à peine...

À l'âge où les enfants de Yamaska jouent au cow-boy, Maksymilian Ciesla tue du nazi. Il mourra sur l'échafaud en 1952, au Canada.

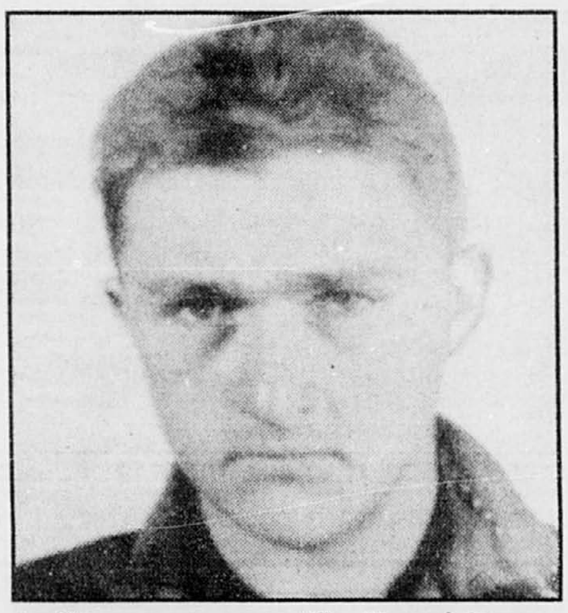

Arrêté pour une peccadille, Riszard Cisowsky a aussitôt été déporté en Pologne, sans que l'on sache qu'il était recherché pour meurtre

Photo de mariage d'Aurélien et d'Alice Houle. En septembre 1952, le commerçant de Yamaska, voulant défendre sa femme, était abattu par un voleur. PHOTOS LA PRESSE

Carole Matte, assassinée à Montréal en janvier 1972.

Anne Matte, soeur de Carole, s'est suicidée en septembre 1984.

L'histoire qui suit tient du feuilleton larmoyant comme du polar de série Z. Elle commence par une journée froide et grise de la fin de janvier 1972. Un promeneur égaré dans un boisé de Rivière-des-Prairies, en banlieue de Montréal, trébuche presque sur le cadavre nu d'une femme. Fort secoué, il regagne la civilisation et prévient la maréchaussée.

Les premières constatations d'usage permettent d'établir que l'on a logé quatre balles de revolver à la tête de la jeune inconnue. Rien, aucune pièce ne permet d'identifier le cadavre.

Lors de la battue organisée dans les heures qui suivent, les enquêteurs mettent la main sur quelques vêtements. Il appert à l'autopsie qu'il n'y a pas eu viol. L'affaire, constatent les enquêteurs, a des allures de règlement de comptes. On prend les empreintes digitales de l'inconnue, elle n'a pas de mauvais antécédents.

Des experts du laboratoire de la police parviennent à reconstituer les traits de l'inconnue, passablement abîmés par les projectiles de calibre .38 de l'assassin. La diffusion d'une photographie lève un coin du voile. Les parents de Carole Matte se présentent bientôt à la morgue pour y identifier le cadavre de leur fille de 24 ans. Ils ne sont pas au bout de leur peine.

La presse fait une petite place à l'affaire, on n'assassine pas tous les jours d'aussi jolies jeunes filles. Toutes les hypothèses sont avancées, les rumeurs vont bon train. On ne lui connaissait pas de travail, elle aurait fréquenté certaines boîtes de nuit et y aurait même dansé... Nous sommes dans les glorieuses années 70, c'est l'âge d'or des «danseuses à gogo».

Elle n'aurait pas été la première ni la dernière de ces pauvres filles à périr aux mains d'un souteneur excédé, d'un amant jaloux ou d'un ami maffieux qui découvre que celle-là, elle en savait trop. Une affaire comme tant d'autres, concluent les chroniqueurs devant le silence de la police. Erreur!

Quelques semaines plus tard, on leur fait savoir que l'on a mis la main au collet d'un suspect, du nom de Vallée, un spécialiste du braquage que l'on a épinglé dans le Bas-du-fleuve. La longue enquête des policiers de l'escouade des homicides de la police de Montréal a enfin abouti, ajoute-t-on. Ce qu'on ne dit pas, c'est qu'ils ont bénéficié d'une aide précieuse. De qui? On le saura plus tard...

Les policiers savent que le crime a été commis à bord d'une automobile, dans une ruelle montréalaise, dans les environs des rues Frontenac et Marie-Anne. Les carottes du gaillard sont cuites, il passe aux aveux. Il a 25 ans à peine. Il comparaît devant ses pairs quelques mois plus tard et se dit prêt à reconnaître sa culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire. «Cette malheureuse affaire, de déclarer son avocat, est due à un malheureux abus de stupéfiants...»

La poursuite consent, le président du tribunal n'en exerce pas moins son pouvoir discrétionnaire dans la détermination de la sentence qui tombe comme un couperet: le jeune dur est condamné à 25 ans de réclusion criminelle!

L'histoire pourrait s'arrêter là, un autre drame du genre va remettre la mort de Carole Matte à l'ordre du jour.

Le 13 avril 1974, on découvre à Sainte-Thérèse, à quelques dizaines de kilomètres de Montréal, le cadavre nu d'une jeune fille de 18 ans, Carole Dupont. La malheureuse a été poignardée à plusieurs reprises, elle gagnait sa croûte en dansant dans des boîtes de nuit...

La chronique ne s'étonne toujours pas qu'une jeune «go-go girl» connaisse une fin sordide. Ce que l'on souligne, cependant, c'est que celle-ci était la cousine de Carole Matte, décédée deux ans plus tôt dans des circonstances similaires...

Le fait que la presse associe ainsi les deux jeunes filles à des milieux louches amène la soeur de Carole à se manifester publiquement. Dans une longue lettre naïve adressée à un hebdomadaire montréalais, Anne jette une lumière nouvelle sur l'enquête qui a mené les policiers à l'assassin de sa soeur.

Elle précise d'abord que Carole Dupont n'est pas une cousine mais une parente éloignée. Puis, écrit-elle, «ma soeur n'a jamais été une danseuse topless. C'était une fille timide et bardée de principes, telle que l'on en voit très rarement de nos jours. De plus, elle était instruite. Elle possédait des diplômes de secrétaire, de sténographe et de dactylographe. Elle n'avait donc pas à travailler dans des boîtes de nuit pour gagner sa vie...»

On apprend ensuite comment la police a pu identifier l'assassin de Carole Matte... «Si je ne me suis pas présentée pour tout rétracter au début de cette affaire, c'est que j'étais très malade. Je souffrais d'un choc nerveux. C'est moi, Anne Matte, soeur de Carole, qui divulguait à la police l'identité de l'un des meurtriers. J'étais la seule à pouvoir affirmer la culpabilité de l'accusé à cause des menaces qu'elle reçut deux mois avant son assassinat. Mais le mérite revient aux trois enquêteurs de la police de Montréal qui ont fait des recherches assidues pour retrouver l'auteur du meurtre puisque dans un délai de moins d'un mois, il était derrière les verrous. Je peux déclarer une chose importante: si ma soeur a été assassinée de cette façon immonde et atroce, c'est qu'elle avait refusé catégoriquement de poursuivre ses fréquentations avec cet homme qui lui semblait si peu brillant... La preuve subsiste: tuer quelqu'un pour un refus sans avenue au prix d'être condamné à vie n'est pas intelligent...»

On n'entendit plus parler d'Anne Matte jusqu'à ce lundi 3 septembre 1984, dix ans après l'assassinat de sa soeur bien-aimée. On la trouve sans vie dans sa modeste maison de Saint-Jean-de-Matha. L'autopsie révèle qu'elle a succombé «à une trop forte dose de médicaments...»

Le journaliste Bernard Tétreault, pour qui les arcanes de la chronique policière n'ont plus de secrets, écrit dans son journal: «Anne, qui était étudiante à l'époque, connaissait le milieu que fréquentait sa soeur Carole et elle connaissait aussi ses amis. Elle a eu le cran de mener sa propre enquête à la mort de sa soeur, main dans la main avec les détectives, jusqu'à ce qu'ils parviennent à leurs fins. Elle a vu à ce que l'assassinat de sa soeur soit vengé par les tribunaux. Elle n'a pas eu peur d'assister aux procédures judiciaires et elle était même prête à témoigner s'il le fallait pour que justice soit faite...» Il précise qu'il a bien connu la jeune fille et termine son article ainsi: «Cette fille simple, attirante et courageuse ne s'était jamais remise de la mort de sa soeur...»

Cette triste histoire ne s'arrête pas là. L'assassin de Carole Matte est libéré sous condition 14 ans après sa condamnation. Le 13 novembre 1986, tout juste après avoir recouvré sa liberté, il est sur on ne sait quel coup, au volant d'une automobile, quand il est pris en chasse par un policier montréalais qui veut lui mettre la main au collet pour un délit de fuite.

Il est forcé de stopper à un feu rouge. Il descend de la voiture et fuit à pied. L'agent Baril l'imite. Ce citoyen-là sort à peine de prison, il est prêt à tout pour ne pas y retourner: ça, le policier ne peut pas le savoir. Dans une ruelle du quartier est de la ville, le fuyard, à bout de souffle, se retourne et tire. Son poursuivant s'écroule, touché à mort.

L'assassin est pris dans les jours qui suivent. Ce n'est pas un garçon de 25 ans qui doit répondre de ses actes, mais un quadragénaire usé qui a vécu sa vie d'homme entre les quatre murs d'une prison. Une fois de plus reconnu coupable de meurtre, c'est pour une éternité qu'il voit se fermer derrière lui la lourde porte de sa cellule...

Les pauvres Matte ne sont pas au bout de leurs malheurs. En la nuit chaude et humide du 25 juin 1987, l'un des deux frères de Carole et Anne dort au rez-de-chaussée de la maison familiale. Vers les trois heures, trois coups de feu retentissent. Les ambulanciers mandés sur les lieux ne pourront que constater son décès.

Christian n'est pas inconnu des policiers, on songe aussitôt à un règlement de comptes. Or, il n'en était rien. L'enquête se termine sur un coup de théâtre, le frère de la victime, Jean-Yves, est arrêté.

À son procès, on apprend que son frère avait été d'abord profondément affecté par la mort de sa soeur Carole. Celle de sa soeur Anne lui avait porté un coup encore plus dur. Il se bourrait de tranquilisants, menait une vie dissipée au point que sa femme l'avait laissé. Son père révèle aussi des faits qu'il avait cachés aux enquêteurs. Quand il est accouru auprès de son fils Christian, le soir du drame, il a croisé son fils Jean-Yves, pris d'un coup de folie, qui fuyait les lieux et lui a lancé: «Je t'ai débarrassé de ton gars...» L'accusé plaide finalement coupable et écope douze années de prison... Il ne reste plus aux parents Matte qu'une fille, leur aînée, pour les consoler du sort qui s'est acharné sur eux.

DIMANCHE PROCHAIN:
La naissance d'un mythe

Un Provigo reconnu coupable d'offrir des produits altérés

RAYMOND GERVAIS

Pour la seconde fois en moins d'un mois, **Provigo Distribution Inc.**, dont le siège social est situé au 1611, boulevard Crémazie Est, à Montréal, a été reconnu coupable d'avoir offert en vente dans un de ses magasins, des produits destinés à la consommation humaine qui étaient altérés de manière à les rendre impropres à cette consommation. Cette fois, l'infraction a été commise dans une succursale située au 450, boulevard Poliquin, à Saint-Pierre-de-Sorel.

L'infraction remonte au 9 septembre 1992 et le jugement condamnant la compagnie a été prononcé le 6 octobre 1993 par un juge de la Cour du Québec.

Le 14 septembre dernier, Provigo Distribution avait écopé d'une amende totale de 14 000 $ pour avoir à deux reprises, les 28 janvier et 2 juillet 1992, détenu en vue de la vente dans un magasin situé au 850, rue Principale, à Granby, des produits alimentaires altérés de façon à les rendre impropres à la consommation humaine. Au même moment, la cour condamnait la compagnie à verser une amende additionnelle de 975 $ pour avoir faussement indiqué la date de conditionnement du produit en plus d'avoir omis d'indiquer sur certains emballages la composition du produit.

Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'un restaurant est situé dans un endroit pittoresque et enchanteur, à l'ombre des montagnes des Laurentides, qu'il est plus propre qu'un autre situé dans un quartier pauvre et délabré d'une grande ville.

C'est ce qui ressort de condamnations prononcées récemment par des juges de la Cour du Québec au sujet de plusieurs établissements d'alimentation situés aux quatre coins du Québec.

Ainsi, le **Restaurant John Le Grec Inc.**, situé au 864, rue Ouimet, à Saint-Jovite, a écopé récemment une amende de 3325 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale et d'avoir maintenu un local de réfrigération à une température plus haute que 4 degrés Celsius.

Ce sont les inspecteurs du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui ont porté des accusations contre le restaurateur fautif.

Les deux infractions remontent au 2 septembre 1992 et le jugement rendu contre la compagnie a été prononcé le 22 octobre dernier par un juge de la Cour du Québec.

Un autre restaurant situé dans un lieu tout aussi près de la nature, les **Entreprises G.R.A.P. Inc**, 653, 3e avenue, à Val d'Or, en Abitibi, a été condamné à une amende de 3325 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté et avoir détenu un produit altérable à la chaleur, sans le maintenir constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4 degrés, jusqu'à sa livraison au consommateur.

Ces dernières infractions remontent au 5 juin 1993 et la Cour s'est prononcée dans ce dossier le 13 septembre 1993.

Précisons qu'entre le 8 septembre dernier et le 27 novembre, pas moins de 33 contrevenants à la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et la Loi sur les produits laitiers et succédanés, ont été reconnus coupables par la Cour d'avoir enfreint ces règlements et condamnés à un total de 26 200 $.

Ces actions du ministère s'inscrivent dans le contexte des priorités du ministère visant à offrir aux consommateurs des produits bio-alimentaires dont la salubrité, l'innocuité et l'intégrité sont assurés.

Plus près de chez nous, le **Super Marché Fielding Enr.**, situé au 6897, avenue Fielding, à Montréal, a écopé vendredi en cour municipale de Montréal une amende de 900 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté.

L'infraction reprochée remonte au 30 mars 1993 et selon une récente vérification faite par les inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, la situation est maintenant corrigée.

Selon le rapport des fonctionnaires qui a été déposé en preuve devant la cour, les murs de l'aire de préparation du supermarché étaient recouverts de saletés et de taches noirâtres, tandis que l'aire de préparation elle-même était sens dessus-dessous.

Les inspecteurs ont remarqué sur un comptoir crasseux et couvert de fragments de bois érodé, des échalotes, des champignons empaquetés, du sel, ainsi que d'autres denrées alimentaires.

De plus, la scie à ruban était sale et couverte de plantes. «La chambre froide annexée à cette aire était pitoyable», écrit l'inspectrice dans son rapport. Les murs et le plafond ainsi que les tablettes étaient couvertes de moisissures.

Dans l'aire de service, les parois internes du comptoir réfrigéré de produits laitiers et de charcuterie étaient encrassées.

Finalement, une fruiterie, **Fruits Rocky Montana Enr.**, située au 5704, rue Sherbrooke Ouest, a écopé de 800 $ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté et d'avoir gardé un endroit à déchets malpropre.

Les infractions remontent au 4 mai dernier et la situation n'est pas encore corrigée au chapitre de la malpropreté.

Lors de leur passage à la fruiterie, les inspecteurs ont constaté que l'établissement était très sale. Les vitrines du commerce étaient souillées, le fond des comptoirs de présentation des fruits était sale et couvert d'immondices et d'aliments déshydratés.

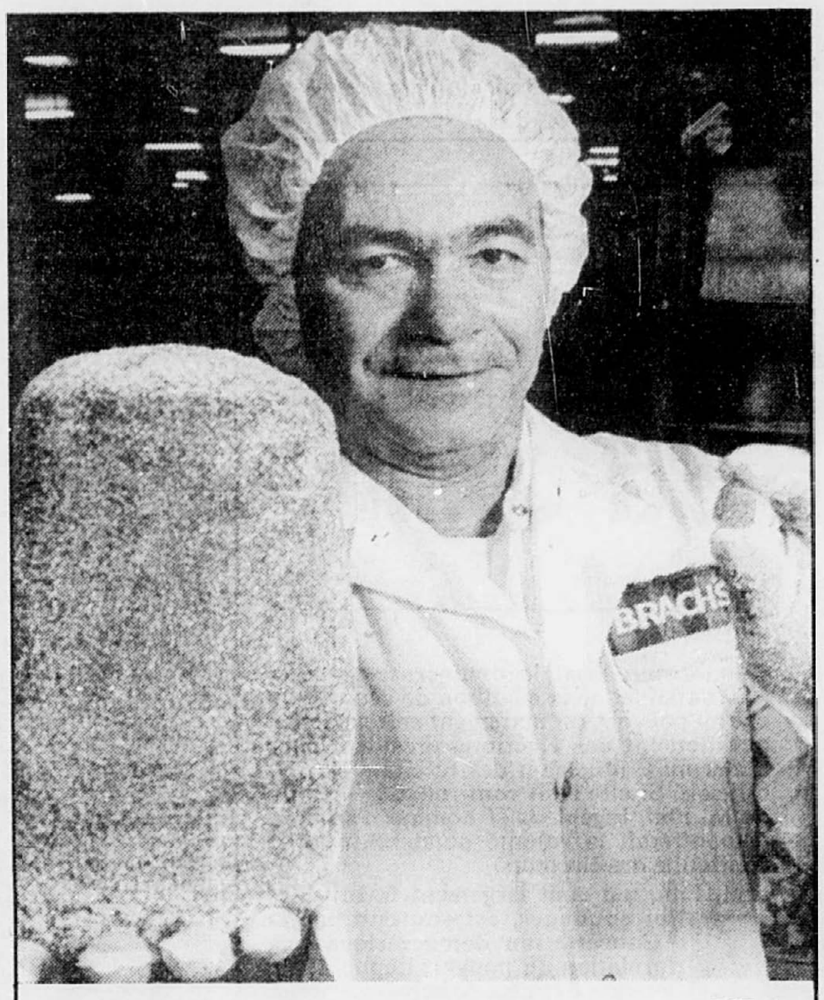

PHOTO AP

Hé ! boule de gomme...

Dennis LaRocca, de Brach's Candy, à Chicago, montre une boule de gomme géante, une des friandises géantes fabriquées à l'occasion des Fêtes. Pesant un peu plus de 4,5 kg, elle est, croit-on, la plus grosse boule de gomme jamais fabriquée et l'artisan confiseur a demandé son inscription au livre des records Guinness.

Une épidémie nous guette

Presse Canadienne

QUÉBEC

Un virus en provenance des États-Unis frappe certains animaux sauvages au Québec et pourrait se révéler dévastateur dans l'est de la province.

Le Québec est en effet touché par une épidémie de rage : les renards, les mouffettes et les ratons laveurs sont particulièrement affectés. Jusqu'à maintenant, le phénomène se retrouve surtout dans la région de l'Outaouais. Drummondville est déjà atteint et la région de Québec le sera sous peu. Le gel des rivières favorise en effet le déplacement des animaux enragés.

Le virus de la rage s'attaque au système nerveux et une morsure peut entraîner la paralysie et la mort, si l'animal n'est pas vacciné.

Du 9 au 31 décembre
Montréal/Rive-Sud
et
Laval — Basses Laurentides
849-1011

Les bénévoles
DES PORTE-PAROLE DE PREMIER PLAN

Le message de l'Opération Nez rouge a non seulement rejoint les utilisateurs de son service mais également ses quelque 30 000 bénévoles. Ils sont maintenant devenus des porte-parole de premier plan dans leur milieu familial, social et professionnel et ce, 365 jours par année. Leur expérience les a sensibilisés, eux et leur entourage, au fait que l'alcool et le volant ne font pas bonne route ensemble. Peu importe le moment de l'année, le discours de l'Opération Nez rouge leur rappelle que si l'on consomme de l'alcool, il est bon de songer à dormir sur place, à se faire conduire par un ami sobre, à prendre un taxi ou l'autobus, ou encore, tout simplement, à boire avec modération pour sa propre sécurité et celle des autres.

MOTOROLA SERVICE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT — GRC RADIO — La Presse — PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL

50 ANS +
NON ASSURABLES?
AUCUN PROBLÈME CAR NOTRE NOUVEAU RÉGIME D'ASSURANCE-VIE UNIQUE AU CANADA OFFRE CES AVANTAGES:
- Prestation immédiate "unique" (voir étude) - Pour les autres, 24 mois d'attente.
- Aucun examen médical
- De 50 à 80 ans
- Pour obtenir une copie de l'étude comparative des 6 compagnies offrant ce genre de régime, appelez sans frais:

FRANÇOIS J. FABI
LE GROUPE ASSURVIE
842-8791 1 800 463-3868
COURTIERS PROTÉGÉS
2033680;C12 D2033680

EVEREST
Joaillerie • Bijouterie
Depuis 1950
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993
Agent officiel
Distributeur des Montres
ROLEX RAYMOND
CARTIER WEIL
PIAGET TAG HEUER
CONCORD ZODIAC
BREITLING LONGINES
MOVADO IWC
GUCCI FENDI
BAUME & MERCIER SEIKO
CITIZEN
CRÉATIONS EXCLUSIVES EN OR 18, 21 ET 22 CARATS, ET EN PLATINE
8910, BOULEVARD LAJEUNESSE
Tél. 388-5358 CHERBAKA

TOUT POUR LA SALLE DE BAIN ET L'ÉCLAIRAGE
3 000 000 $ DE STOCK
FAILLITE FAILLITE FAILLITE
DE 65 À 75% DE RÉDUCTION SUR LE PRIX COURANT
- TOUT POUR L'ÉCLAIRAGE: LUSTRES, PLAFONNIERS, APPLIQUES MURALES, SUSPENSIONS HALOGÈNES (MURANO, ALBÂTRE, SCALINI), SPOTS SUR RAIL, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE POUR SALLE DE BAIN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER.
- PLUS DE 10 000 APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- ÉCLAIRAGISTE SUR PLACE
- BAINS RÉGULIERS, BAINS TOURBILLON ET BAINS THÉRAPEUTIQUE, LAVABOS, TOILETTES À MÉCANISME SILENCIEUX, BIDETS. - PLUS DE 400 ROBINETS MARQUES DE PRESTIGE
SEULEMENT LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
576, BOUL. GUIMOND, LONGUEUIL - TÉL.: 928-1616
TRANSIT HERA - LIQUIDATEUR
2027047-1527 S21 33236

Cartes de souhaits
Remerciements
Invitations
Faire-part
Tableaux
Pour le plaisir de s'exprimer en BEAUTÉ
Photos illustrant les plantes décrites dans
La Flore Laurentienne
du frère MARIE-VICTORIN
Aussi: aquarelles, encres de Chine, collages, textes de poésie et autres.
EXCLUSIF—PERSONNALISÉ—SIGNÉ
OUELLETTE marie-anne liliane NICHOLE
Atelier Bagatelle enr. 1160, premier rang Saint-Édouard, Saint-Prosper-de-Champlain (Québec) G0X 3A0
(418) 328-8154
D2026040

SAPINS DE NOËL À PARTIR DE **9,99$**
MIEUX QUE TOUT PRIX DE «CLUB»!
SAPINS LIMITE: 3 PAR CLIENT
RABAIS JUSQU'À 75%
LIQUIDATION d'ornements de Noël d'excellente qualité à des prix jamais vus.
S2033875
Centre de liqueurs populaires, 2105, rue Holmes, St-Hubert 445-2666
Centre de liqueurs populaires, 2285, rue de Chambly, Chambly 647-1737
Centre de liqueurs populaires, 7051, boul. de La Vérendrye, Ville-Emard 769-5712
Centre de liqueurs populaires, 1999, boul. Nobel, Ste-Julie 922-8806
Piscines Perrin, 8255, boul. Taschereau, Brossard 443-3515
Heures d'ouverture : Lun., mar., merc., 9 h à 16 h. Jeu., vendr., 9 h à 21 h. Sam., 9 h à 17 h - Dim., 10 h à 17 h

À 10 MINUTES DU PONT CHAMPLAIN
CANDIAC
BUREAU DES VENTES 89, CH. D'AUTEUIL COIN RUE AUGUSTIN
Candiac sur le Golf
TERRAINS À VENDRE SUR LE POURTOUR DU GOLF DE CANDIAC
À PARTIR DE
TERRAIN: 4,50 $ le pi2
INFRA À 100 %: 2,00 $ le pi2
TOTAL: 6,50 $ le pi2
PRÊTS À CONSTRUIRE FINANCEMENT POSSIBLE
635-5000 649-3294
2022445 bis

*125 GM À SOLDER
3 JOURS SEULEMENT 13-14 et 15 DÉCEMBRE
chez CLERMONT
AVANT NOËL ! NEUVES ET DÉMOS 1993 et 1994 EN STOCK
ACHETEZ ET CHOISISSEZ VOTRE CADEAU
1 FORFAIT VACANCES 2 NUITS (2 PERSONNES) À L'HÔTEL LE CHANTECLER
OU
1 TV COULEUR 25" avec contrôle à distance
OU
1 ABRI D'AUTO (TEMPO)
PRIX INCROYABLE !
moi j'achète
CLERMONT
Chevrolet Geo Oldsmobile Cadillac
5363 Saint-Denis (au sud du boul. Rosemont) 279-6301
* GÉO METRO EXCLUE
DÉSOLÉ, AUCUN PRIX AU TÉLÉPHONE
D2033742

Eduardo Frei probable prochain président du Chili

L'ex-dictateur du Chili, le général Augusto Pinochet, met son bulletin de vote dans l'urne aux élections présidentielles chiliennes. En mortaise, Eduardo Frei. PHOTOS REUTER

d'après AFP

SANTIAGO

Eduardo Frei, le démocrate-chrétien candidat de la coalition de centre-gauche au pouvoir, est nettement en tête du dépouillement des élections présidentielles d'hier au Chili, selon des résultats partiels officiels. Si elle était confirmée, la victoire de M. Frei, ingénieur et homme d'affaires, démontrerait la volonté de stabilité et de continuité des électeurs.

M. Frei, qui était largement favori dans les sondages, est soutenu par la «Concertation démocratique», la formation au pouvoir depuis 1990, lorsque Patricio Aylwin avait remporté les élections avec 55,7 p. cent des voix, contre Hernan Buchi (29,4 p. cent), le «poulain» de l'ancien dictateur Augusto Pinochet. Eduardo Frei est le fils de l'ancien et très populaire président de la République Eduardo Frei Montalva (1964-1970). La «Concertation démocratique» regroupe plusieurs partis, dont la Démocratie-Chrétienne, le Parti Socialiste et le Parti Radical. Les élections présidentielles se sont déroulées hier dans le calme.

M. Arturo Alessandri, un avocat de 70 ans soutenu par plusieurs partis conservateurs, arriverait en seconde position avec 21,8 p. cent, annonce la télévision d'Etat. M. Jose Pinera, un ancien ministre du général Pinochet, obtiendrait 4,8 p. cent, le candidat écologiste, M. Manfred Max Neef 4,5 p. cent, M. Eugenio Pizarro, représentant du PC et du MIR (extrême gauche), 4,4 p. cent. Enfin, le candidat «humaniste» Cristian Reitze ne totaliserait que 0,7 p. cent des voix.

Il n'y aurait pas de ballotage en février, puisque M. Frei obtiendrait plus de 50 p. cent des voix, et le nouveau président entrerait en fonctions le 11 mars prochain.

Rabin et Arafat au Caire

PHOTO REUTER

Un policier israélien interroge un jeune Palestinien au sujet d'un attentat dans la partie arabe de Jérusalem.

d'après Reuter

LE CAIRE

Yasser Arafat et Yitzhak Rabin se retrouvent aujourd'hui au Caire pour tenter de sauver le processus de paix israélo-palestinien et de respecter la date de lundi pour le début du retrait israélien de la bande Gaza et de Jéricho.

Si le président de l'OLP et le premier ministre israélien parviennent à se mettre d'accord sur les trois obstacles qui bloquent les négociations sur la mise en oeuvre de leur accord du 13 septembre, Israël pourrait faire des gestes symboliques à Gaza et à Jéricho lundi. Face aux violences des extrémistes des deux bords, les deux hommes doivent convaincre qu'ils sont capables de s'en tenir au calendrier prévu et tenter de rassurer ainsi leurs opinions publiques prises de doute trois mois à peine après la signature de l'accord historique.

Les négociations achoppent sur l'étendue géographique de l'autonomie palestinienne dans la zone de Jéricho et par là même sur l'ampleur du retrait des soldats israéliens autour de la ville; sur le contrôle des postes frontières entre la Jordanie et Jéricho, et entre l'Égypte et Gaza; et sur le territoire nécessaire à l'armée israélienne pour assurer la protection des colonies juives autour de Gaza.

Des diplomates au Caire estiment les chances d'accord sont plus fortes que ne le laissent prévoir les déclarations publiques des uns et des autres. Selon eux, les mises en garde de l'OLP et les déclarations israéliennes sur l'impossibilité de respecter la date du 13 décembre ne sont que des «gesticulations». Interrogé sur ce point, un des négociateurs a répondu: «Vive la gesticulation».

Un partisan du Front national (FN) essaie de mettre le feu à un dinosaure de carton-pâte baptisé «GATT» durant une manifestation, qui a réuni 1000 adhérents du Front national à Paris contre les négociations en cours sur le commerce mondial.

PHOTO AP

Gatt: dernière ligne droite

d'après AP et AFP

GENEVE

Américains et Européens ont entamé hier la dernière ligne droite de leurs négociations destinées à parvenir d'ici mercredi à un accord sur le commerce mondial. Au menu de ces discussions sur le GATT, les derniers points de désaccord étaient en particulier l'aéronautique et l'audiovisuel.

Le représentant américain Mickey Kantor et son homologue européen Leon Brittan ont eu hier plus de six heures d'entretiens à Genève et l'un de leurs collaborateurs prévoyait encore une «longue nuit» à discuter — et sans doute toute la journée d'aujourd'hui. Après sept ans de négociations, on est toujours au bord d'un accord sur ce cycle de l'Uruguay du GATT, mais il faut conclure avant mercredi 15 décembre: après cette date, Bill Clinton ne pourra plus faire adopter l'accord par le Congrès américain sans risque de le voir dénaturé par des amendements.

Pendant que Mickey Kantor et Leon Brittan négociaient, à Bruxelles les chefs d'État et de gouvernement des Douze ont évoqué cette question du GATT, pourtant pas au menu de leur 50e conseil européen. Ils ont rappelé notamment leur volonté de voir l'audiovisuel bénéficier d'un traitement «exceptionnel et séparé», dans ces négociations du GATT. Les Français ont aussi obtenu de leurs partenaires la promesse que la mise en oeuvre du pré-accord du GATT ne se traduirait pas par des jachères supplémentaires.

En commençant leurs discutions MM. Kantor et Brittan avaient affiché leur traditionnel optimisme. «Nous sommes venus pour parvenir à un accord et j'espère que nous y arriverons, mais il y a beaucoup de travail», commentait Sir Leon. Six heures plus tard, l'adjoint de Mickey Kantor, Rufus Yerxa, tempérait cette optimisme: «Cela va être une longue nuit.»

Outre l'audiovisuel — les subventions et aides accordées par les Européens à leur cinéma, les quotas imposés aux télévisions — les négociations achoppent encore sur l'aéronautique: dans ce secteur à la concurrence féroce, les Américains notamment sont mécontents des subventions accordées par les Européens à Airbus Industries, désormais deuxième constructeur mondial.

Mais cette dernière ligne droite — il faut «accélérer» maintenant, «ce n'est pas une question de jours, mais d'heures», a rappelé le directeur général du GATT Peter Sutherland — ne concerne pas que les Américains et Européens: si accord il y a dans les heures qui viennent, il faudra alors le soumettre aux deux autres gros pays industriels, le Canada et le Japon. Et ce dernier, qu'on a jusqu'ici peu entendu, reste réticent à ouvrir son marché aux importations de riz. Cette même question des importations de riz a provoqué hier d'importantes manifestations d'hostilité en Corée du Sud.

Et puis il ne faut pas oublier que cet accord du cycle de l'Uruguay concerne 116 pays: restent donc tous les pays moins importants sur le plan commercial, mais qui veulent faire entendre leur voix avant un accord final. Ainsi un groupe de 13 pays d'Amérique latine - dont l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Mexique - ont estimé que cet accord qui se dessine ne comporte «aucun avantage apparent pour les intérêts commerciaux des pays en développement».

En attendant, la France a obtenu hier de ses partenaires de la Communauté européenne des assurances visant à ne pas augmenter les contraintes de la politique agricole commune pour la mise en oeuvre des engagements internationaux liés au GATT, a-t-on appris de source communautaire. La déclaration adoptée hier par les chefs d'État et de gouvernement des Douze réunis en sommet à Bruxelles, précise que «si des mesures complémentaires» devaient être mises en oeuvre dans la Communauté pour respecter les engagements agricoles internationaux, «elles ne devront pas augmenter les contraintes quantitatives de la Politique Agricole Commune (PAC) réformée, ni en affecter le bon fonctionnement».

Le ministre japonais des Affaires étrangères, Tsutomu Hata est accueilli par le directeur général du GATT, Peter Sutherland, au siège de l'organisme à Genève.

PHOTO REUTER

Le Conseil «prendra, si besoin était, les mesures nécessaires pour l'application de la réforme en respectant les décisions financières du Conseil européen d'Edimbourg». La France a conditionné son accord au volet agricole du GATT à l'assurance qu'aucun hectare de terre supplémentaire ne sera mis en jachère, que le maintien du revenu des agriculteurs sera assuré et que des mesures de soutien seront accordées aux producteurs de viande bovine dans les zones d'élevage extensif.

De plus, dans leur déclaration finale, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté ont durci le ton sur l'audiovisuel dans les négociations du GATT en exigeant ce traitement exceptionnel et séparé «pour le présent et pour l'avenir». Cette disposition permet à la Communauté d'avoir une garantie sur le maintien des quotas de diffusion dans les programmes télévisés, sur la poursuite des aides à la production cinématographique et la possibilité de s'adapter pour les technologies du futur, a pour sa part souligné le ministre des affaires étrangères Alain Juppé.

Amorce de solution politique à la crise algérienne

d'après AFP et AP

ALGER

Le général Mohammed Touati, l'un des trois représentants de l'armée à la Commission du Dialogue National (CDN), a proposé la participation à ce dialogue de personnalités représentatives du Front islamique du salut (FIS — dissous), laissant entrevoir une amorce de solution politique de la crise algérienne.

Cette proposition a été accueillie avec réserve par six membres fondateurs du FIS, qui ont exigé la libération des dirigeants du mouvement, dont son président Abassi Madani, comme condition pour participer à un dialogue avec les autorités, dans un communiqué remis vendredi soir au quotidien Al Khabar.

«L'armée ne prendra pas le pouvoir», a estimé le quotidien *L'Opinion* (indépendant), en commentant cette proposition faite jeudi par le général Touati lors d'un débat retransmis par la radio et la télévision. Depuis plusieurs semaines, des rumeurs circulent à Alger sur la possibilité d'une prise de pouvoir par l'armée algérienne vers la fin de l'année, avec la fin du mandat du Haut Comité d'État (HCE, présidence collégiale). La CDN, composée de huit membres, dont trois militaires, est chargée de réunir une «Conférence nationale» pour fixer les grandes lignes d'une transition politique avant l'organisation, en 1995 au plus tôt, d'élections présidentielle et législatives.

Le général Touati, conseiller du ministre de la Défense, a cependant rejeté toute participation directe, en tant que parti, du FIS à la «Conférence nationale», en soulignant qu'il s'agit d'un mouvement dissous et dont les activités sont interdites. «Peu importe si la mesure était fondée ou non, elle est légale et doit être observée», avait-il dit. Le FIS avait été dissous en avril 1992, à la suite de l'annulation des élections législatives qu'il venait de remporter, ouvrant ainsi la plus grave crise politique de l'Algérie depuis son indépendance en 1962.

Toutefois, malgré l'esquisse d'une sortie de la crise algérienne, les étrangers commencent à partir. Visés depuis septembre par une douzaine d'attentats qui ont fait 11 morts — dont quatre depuis le 1er décembre — les étrangers vivant en Algérie ont appris, sans réelle surprise, le rapatriement annoncé jeudi et vendredi des ressortissants américains et russe dont «la présence n'est pas impérieuse».

Depuis jeudi, les capitales européennes se concertent pour une éventuelle évacuation d'urgence de leurs ressortissants, tout en suivant les ouvertures du pouvoir, appuyé par l'armée, en direction du Front islamique du salut (FIS) pour qu'il participe au «dialogue national» envisagé en début d'année prochaine.

En attendant, Paris préconise une extrême vigilace à ses ressortissants et a fait savoir qu'un «plan de repli, à la fois des enfants et des expatriés» est prêt. Washington a invité les siens à ne pas se rendre en Algérie et ceux qui s'y trouvent à quitter le pays «sauf s'ils ont des raisons vitales d'y rester».

Londres a tenu un langage semblable aux citoyens britanniques, présents dans le cadre de la coopération technique. Moscou a décidé depuis jeudi l'évacuation des familles du personnel de son ambassade et de sa représentation commerciale, ainsi que la fermeture «temporaire» des écoles russes.

DÉPÊCHES

SOMALIE
Échec

■ Les chefs de guerre somaliens se sont séparés hier sans s'être rencontrés face à face, consacrant l'échec de la tentative du gouvernement éthiopien pour rétablir la paix en Somalie. Les discussions qui se sont tenues à Addis-Abeba ont réuni les négociateurs de l'Alliance nationale somalienne de Mohamed Farah Aidid et des 12 groupes du Congrès somalien uni. Depuis une semaine, elles portaient essentiellement sur la recherche d'un terrain d'entente pour permettre une rencontre face à face entre les deux grands rivaux. Les points de vue des deux parties, a-t-il ajouté, s'opposent également sur la question du maintien des troupes des Nations unies en Somalie, dont Aidid a demandé le départ.

MARTINIQUE
Colomb condamné

■ Christophe Colomb est «coupable» d'un double génocide mais «dispensé de peine», a estimé, au terme de trois jours de débat, un «tribunal de l'Histoire» réuni à Fort-de-France (Martinique) pour juger, cinq siècles après, le découvreur de l'Amérique. Il n'a fallu qu'une demi-heure de délibéré au tribunal pour condamner le Génois qui, poussé par une «ambition démesurée» et animé par une «insatiable soif d'or», a été notamment reconnu coupable du double génocide des Amérindiens et des esclaves noirs importés massivement en Amérique.

AFRIQUE DU SUD
Confiance

■ Le chef du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela s'est déclaré hier à Stocholm confiant que les première élections multiraciales auraient lieu à la date prévue, le 27 avril, malgré les menaces de l'extrême-droite. L'extrême-droite sud-africaine blanche a quitté les négociations concernant l'avenir de l'Afrique du sud l'été dernier et a, depuis, mis en garde contre une guerre civile qui, selon elle, couverait dans le pays. M. Mandela a également remercié à cette occasion la suède pour le soutien qu'elle a apporté à l'ANC depuis plusieurs années.

ANGOLA
Avancée

■ Les pourparlers inter-angolais semblaient entrer ce week-end dans la dernière ligne droite avant l'annonce d'un cessez-le-feu, le consensus auquel sont parvenus les deux belligérants sur la formation de l'armée unique laissant espérer l'annonce imminente d'une trêve. Les négociations entre le gouvernement angolais et le mouvement rebelle UNITA, entamées il y a près d'un mois dans la capitale zambienne, ont butté au cours des dernières semaines sur l'épineuse question de la formation de l'armée unique, alors que les deux parties ont approuvé certaines autres modalités du cessez-le-feu.

GABON
Défi

■ Alors que les forces anti-émeutes s'affairaient à déblayer les barricades érigées la veille à Libreville, l'opposition emmenée par le père Paul Mba Abessolé a continué hier de défier le président Omar Bongo, réélu au 1er tour de l'élection présidentielle du 5 décembre. L'opposition réunie autour du père Mba Abessolé, du Rassemblement national des Bûcherons (RNB), a poursuivi hier ses travaux en vue de la formation d'un «gouvernement». Le père Mba Abessolé, arrivé en seconde position selon les chiffres officiels, s'était proclamé vendredi soir vainqueur du scrutin. Il avait déjà communiqué le nom de son «premier ministre», le premier secrétaire du RNB, Pierre-André Kombila Koumba. Soutenu par sept autres candidats de l'opposition membres de la CFC, le père Mba Abessolé rejette les résultats officiels qui lui donnent 27,48 p. cent des suffrages contre 51,07 p. cent au chef de l'État. Selon la CFC, la publication de ces résultats a été entachée d'irrégularités, la Commission nationale électorale n'ayant pas achevé sa tâche au moment de la proclamation.

Génies en herbe

En collaboration avec Genies en herbe Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A ASSOCIATIONS

Associez les anciens noms de villes de l'ex-URSS avec leurs nouveaux (qui souvent auparavant étaient leurs anciens).

1. Juzovka	a. Gorki	4. Saint-Pétersbourg	d. Donetsk
2. Iekaterinbourg	b. Kirov	5. Iekaterinoslav	e. Dniepropetrovsk
3. Nijni-Novgorod	c. Kouïbychev	6. Samara	f. Ustinov
		7. Tsaritsyn	g. Sverdlovsk
		8. Izevsk	h. Kalinin
		9. Viatka	i. Leningrad
		10. Tver	j. Volgograd

B LITTÉRATURE

1. À partir de quel pays commence le voyage au centre de la Terre dans l'oeuvre de Jules Verne?
2. Complétez le titre de l'oeuvre de Victor Hugo: *Les Travailleurs...*
3. Dans quel livre de Kundera retrouve-t-on les personnages de Tomas, Tereza et Sabina?
4. Quelle Québécoise a écrit *La Pisseuse*?
5. Qui est le personnage principal du *Procès* de Kafka?
6. Dans quelle oeuvre de Michael Ende retrouve-t-on le personnage de Bastien Balthazar Bux?
7. Complétez le titre de ce roman Harlequin avec une ville canadienne: *Un Noël à...*
8. Qui a écrit la pièce de théâtre *La Contrebasse*?

C IDENTIFICATION PAR INDICES

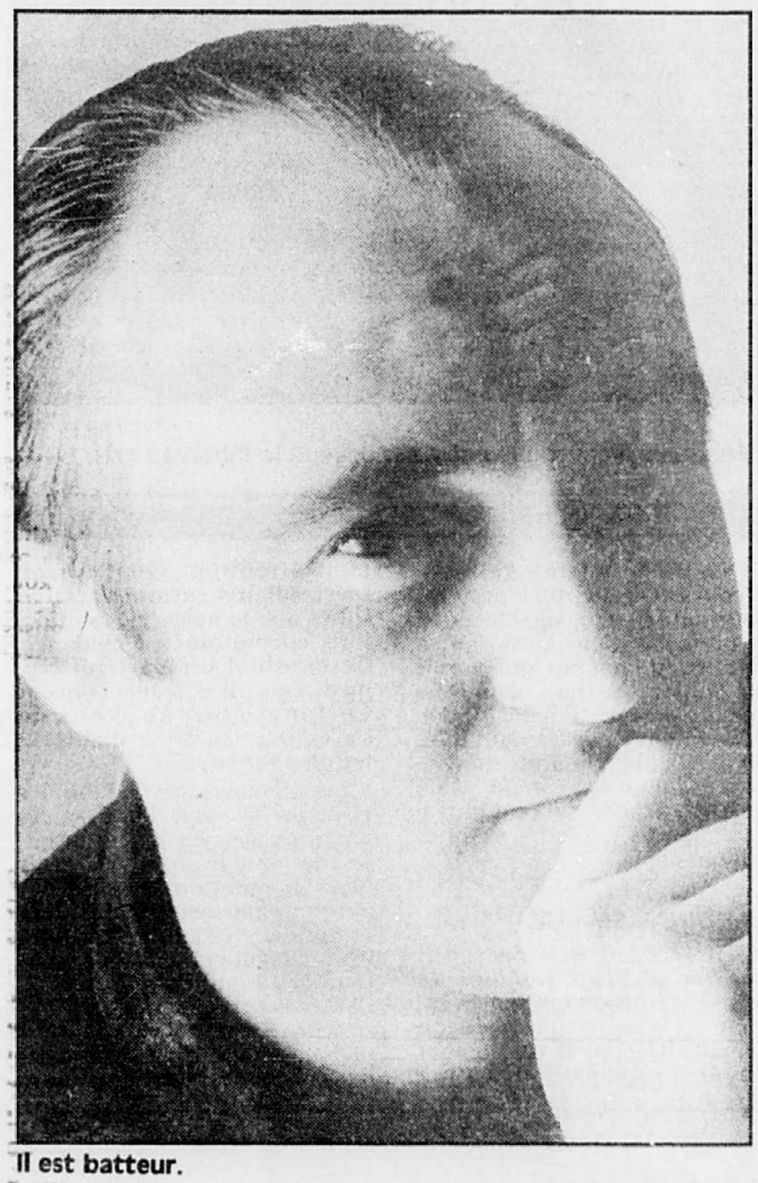

Il est batteur.

1. Il est né le 30 janvier 1951.
2. Il est batteur mais Chester Thompson le remplace à la batterie durant les spectacles de son groupe.
3. Après le départ de Peter Gabriel, il le remplaça comme chanteur de ce groupe.
4. On le vit à l'écran dans *Buster*, *Hook* et dans un épisode de Miami Vice.
5. Sa carrière solo est bien remplie avec des albums tels que *No Jacket required* et des chansons comme *In the air tonight*, *Sussudio* et *Another day in paradise*.

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

D AFRIQUE

Il commandait l'Afrikakorps.

1. Quelle est la capitale de la Somalie?
2. Quelle est la capitale de la Namibie?
3. Comment a été rebaptisée la ville de Léopoldville?
4. Quel pays a été peuplé par d'anciens esclaves américains affranchis par la guerre de Sécession?
5. Quel barrage égyptien est situé au nord du réservoir Nasser?
6. Qui commandait l'Afrikakorps?
7. Dans quel pays parle-t-on le lingala?
8. Quel pays est entouré par le Sénégal?

E AVIATION

1. Comment s'appellaient ces raids aériens japonais où les avions allaient s'écraser sur leur objectif?
2. Quelle compagnie aérienne a eu un de ses Boeing 747 abattu par un avion soviétique en 1983?
3. De quel pays provient la ligne aérienne LOT?
4. Quels aviateurs français ont franchi les premiers l'Atlantique Sud sans escale?
5. Qui fut abattu durant la guerre 1914-18, lorsque durant un vol en rase-mottes, poursuivi par le Canadien A.R. Brown, des coups de feu furent tirés d'une tranchée australienne?
6. Sur quel avion vole Snoopy?
7. Quel était le prénom de Cessna?
8. Quel fut l'exploit des aviateurs MacReady et Kelly en 1923?

Scrabble

Pierre Q.T. Nguyen

3285 $ pour le Téléthon

Samedi dernier s'est déroulé, sous la direction de Monique Sanche, le tournoi du Téléthon des Étoiles au profit des hôpitaux pour enfants. Plus de 150 personnes se sont réunies à Outremont pour jouer et arbitrer les trois parties de la journée et ainsi amasser 3 285 dollars pour les enfants malades. Ce tournoi est unique en son genre par son déroulement et par son but humanitaire.

Tout le monde peut jouer les trois parties. Cependant, l'aide à la correction et au ramassage des papiers de l'une des trois parties est encouragée et fort appréciée. Cette implication est indispensable au bon fonctionnement du tournoi. Comme les joueurs ne jouent pas tous les mêmes parties, l'attribution des trophées, un par classe, se fait en fonction des résultats d'une seule partie. La première partie détermine les vainqueurs des classes «A» et «A+», la seconde celui de la classe «B» et la troisième ceux des classes «C» et «D».

Pour cet événement, la Fédération Québécoise des Clubs de Scrabble Francophone ne réclame pas les redevances habituelles de tournoi et d'homologation. De plus, la location de la salle, les trophées, le café, la boustifaille et la papeterie sont des dons de commanditaires. Contrairement à l'organisation des autres tournois, les frais de base sont réduits à zéro. Bravo aux bénévoles et merci aux commanditaires.

Le premier mot de la première partie, BIÈRE, placé en H4, nous donne la possibilité de rejoindre une case «Mot compte triple» en le préfixant de trois lettres. Ce genre de coup s'appelle un «benjamin» et plusieurs prétendent que son nom vient de Benjamin Hannuna, de France, champion du monde en 1979 à Vichy et en 1984 à Montréal. Il existe donc 5 benjamins au mot BIÈRE et un sixième se rajoute à la liste si le mot initial est au pluriel. Je vous laisse un peu les chercher... disons jusqu'à la semaine prochaine.

Plusieurs scrabbleurs ont dû SOUQUER (tirer sur les avirons) fort pour ne pas partir à la dérive après avoir raté le scrabble ÉPOINTÉE (épointer: émousser une pointe) au deuxième coup. Un peu plus tard dans la partie, quelques grognements se sont fait entendre, comme ceux d'un PÉCARI (cochon sauvage d'Amérique), quand l'arbitre a annoncé: «Horizontalement en H1, pour 54 points, JAMBIÈRE...» (Eh! oui! Un benjamin.)

Finalement, vers la fin de la dernière partie, la plupart des joueurs ont failli CLAMSER (ou CLAMPSER ou CLAMECER: mourir) de désespoir en se voyant incapables de placer KARTING (sport pratiqué avec le kart), STARKING (variété de pomme) ou STAKNING (technique de ski de fond) sur la grille... le seul scrabble possible pour ce coup était SKATING (patinage à roulettes).

Après le tournoi, une scrabbleuse, mécontente de sa performance, dit à ses consoeurs: «Ce n'est pas grave, ce n'est qu'un jeu. Je ferai mieux au prochain tournoi. Au fait, c'est celui de l'Équipe Nationale, le 8 janvier 1994. Il faudra étudier les nouveaux mots de l'O.D.S. 2 (*Officiel du Scrabble*). Ça occupera nos temps libres durant les Fêtes.»

Résultats des trois parties du tournoi

Classes «A» et «A+». Top de 950 pts

1. Pierre Q.T. Nguyen (BOU) 944
2. Richard Gosselin (LAU) 918
1A. Michèle Langlois (LAV) 917
2A. Monique Hudon (SJN) 911
3A. Pierre Fortin (LAU) 904

Classe «B». Top de 914 pts

1B. Solange Savoie (LLC) 825
2B. Robert Tremblay (BOU) 824
3B. Nadège Jault (LAS) 809

Classes «C» et «D». Top de 873 pts

1D. Diane Trudeau (LAV) 761
1C. Muriel Haran (STL) 747
2C. Lucette Rabouin (STE) 744
3C. Marielle St-Jean (REP) 742
2D. Charles-E. Beaudry (BEL) 715
3D. Lise Beaudoin (LGL) 692

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club ou dans un tournoi. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à: Pierre Q.T. Nguyen; Chronique de scrabble, La Presse; 7, rue St-Jacques; Montréal H2Y 1K9.

Deuxième partie du tournoi du Téléthon des Étoiles disputée le 4 décembre 1993 à Outremont.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	GFLAEOO			
2.	/WOODCRS	GOLFE	H4	22
3.	ODCR+AQS	SLOW	6G	33
4.	DRA+RLEE	COQS	K3	40
5.	R+DVRSI?	DECLARE	3I	24
6.	JUEEMNS	REVERDIS	O2	95
7.	/ATTHCEU	MEJUGE	4D	33
8.	FNNNAEZ	HUMECTAT	D2	65
9.	FN+VRUTI	ZE(1)ANA (1)	8A	45
10.	N+NIEMLS	FURTIVE	B2	30
11.	/EITXAGS	TMESE (2)	5B	25
12.	G+EDARTM	EXISTA	N9	72
13.	GDR+IIOH	MATE	15L	37
14.	GDRII+ON	OH	2I	30
15.	I+AUSRTI	GIROND (3)	1G	41
16.	IURT+NNP	SATI (4)	9B	24
17.	URTN+APO	PIN	A1	22
18.	BBAEEYN	POURTANT	13G	78
19.	BEN+LLKI	ABOYE	H11	57
20.	NLLI+?UE	BERK	J11	35
21.	EEAIUL	GUENILLE	15A	74
22.	EEIUL	AY	14G	16
		BLEUIE	11J	16
				914

Commentaires:

1— ZENANA, étoffe cloquée utilisée pour la confection de vêtements d'intérieur.
2— TMESE, séparation entre deux mots généralement liés.
3— GIRONDE, bien en chair.
4— SATI, veuve qui s'immole sur le bûcher, en Inde.

Résultats:

		Pts
1er	Gilles Lareau	903
2e	Monique Laperle	868
2e	Andrée Forget	868
10e		818

Crucigrammes

Nicole Hanequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).

Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

8-9 6-7 1-2 7-8 4-5 2-3 5-6 3-4

DÉFINITION Rebelle. (CDEIILNO)

MOTS	DÉFINITIONS
1. D_____	Qui vont droit au but. (8 lettres)
2. I_____	Autochtone. (8 lettres)
3. E_____	Paralysé. (8 lettres)
4. R_____	Rendu plus étroit. (7 lettres)
5. E_____	L'emportai sur les autres. (8 lettres)
6. O_____	Qui se trouve vers l'est. (8 lettres)
7. C_____	Fixèrent le cours d'une monnaie. (8 lettres)
8. B_____	Réduisent en miettes. (7 lettres)
9. B_____	Matériaux de construction moulés mécaniquement. (7 lettres)

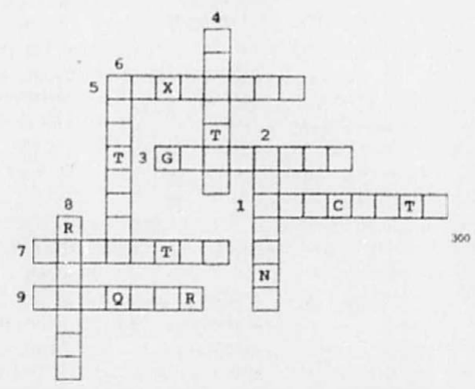

SOLUTION DU No 299:

1. EFFECTUER — EFFECTEUR
2. SURFAIRE — FRAISURE
3. GRUGERAI — GARRIGUE
4. ULCÉRÉE — RECULÉE
5. INFANTILE — LÉNIFIANT
6. FONDERIE — INFÉODER
7. FORCENÉ — FRONCÉE
8. RÉÉCRIT — CRITÈRE
9. ESCIENT — INCESTE

Anacroisés

Philippe Guérin

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse).*** *Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: E F O R R T
6: A C C S T U
10: B I L N O R
14: C D E E G I I R
15: A C E E L L N S
17: A E O S T V
18: I I N S T T T U
19: A A A N S S
21: C D E I L N R Y
22: E E I N N N T T
23: A I N O R V (2)
24: A I I R S T (4)
26: E E E I R S T T
28: D E E E L S T (2)
31: E E H N N O T
35: A A I N O T U
39: A D F N N O T
41: A C E L N R T U (2)
43: C D E E I I N
44: A E E H S T (3)
45: A E I N S S (6)
46: D E E I N R T Z (3)
47: A A I N S S S S
48: A A G I M N S (4)
49: E E G I L N P S (3)
50: E I I L P R S
51: E H I R S T U (2)

VERTICALEMENT

1: F I O R S T T
2: A E I L O R V (7)
3: A E E G I S (2)
4: A C E E I N N O
5: E I I N R S S T (3)
6: C E I N S T (2)
7: A A C E S S T (3)
8: C E I I N T U (2)
9: A E R S S T Y (2)
10: E E I I N N R T
11: A B D D E L R
12: E E L R R U
13: E E O O S S T
16: A C L O T T U (2)
20: A E E E I N S T T (6)
25: A A D E O S T U
27: D I N N O R
29: A C E H I L S (3)
30: A E H I L Z
31: A A C D H I N P
32: D E E I N N T T
33: A E G O R T U (4)
34: A B I N S O (2)
36: A L R S T U (2)
37: A E E I R R T (8)
38: E E I N N S S (2)
39: A E F I S S (3)
40: A A C E L T (4)
42: A E I N S S (6)

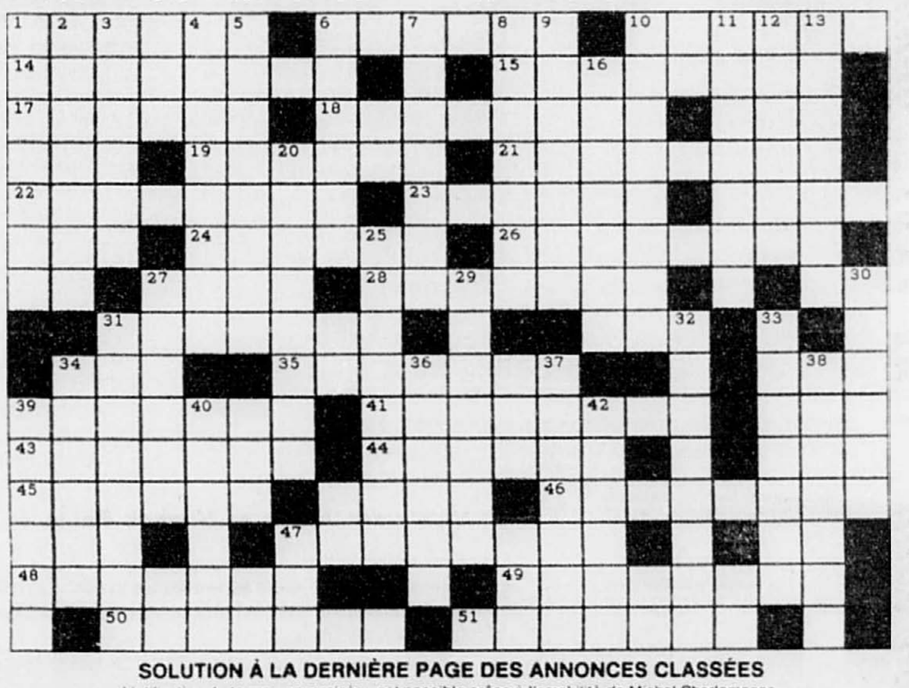

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

L'utilisation du terme «anacroisés» est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(VOYAGE AU QUÉBEC)

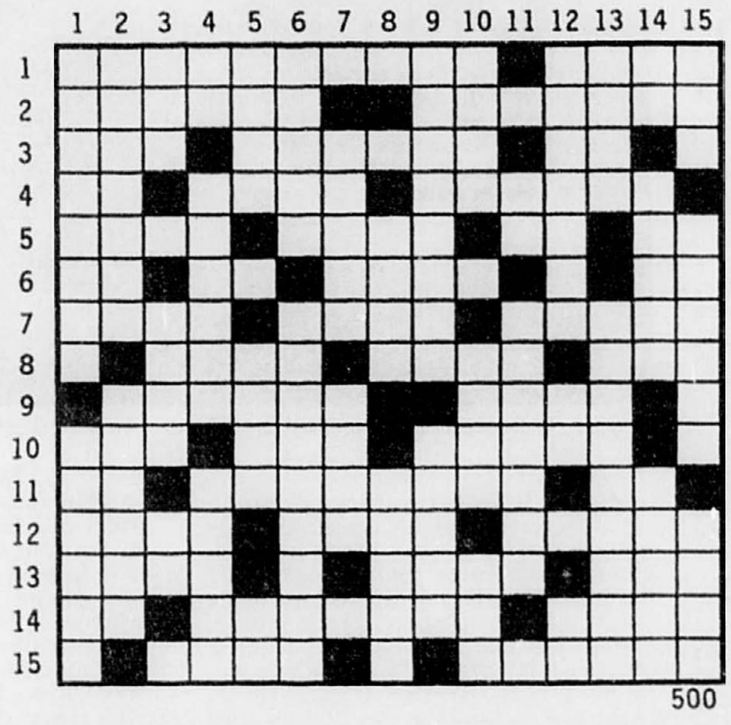

HORIZONTALEMENT

1 ...-de-Kamouraska ou ...-de-Montarville — Ville du Québec.
2 Filet de pêche carré — Une île du Saint-Laurent.
3 Es couché — Elle se jette dans le Saint-Laurent à la hauteur de La Prairie (rivière à la...) — Symbole chimique.
4 Note — Propage — ...-en-Québec.
5 État de l'Europe occidentale — Appât — Sert à lier — Samarium.
6 Nota bene — Jeu — Près de Gatineau — Possessif.
7 Qui s'élève d'un coup à son paroxysme — Une rue de Montréal porte son nom — Coule dans le bassin de la rivière Saint-François.
8 Outil de maçon — Dans le nom d'une ville du Québec — Il est coloré.
9 Adoré — Lac près de Chicoutimi.
10 Négation — Se marre — Impératrice née à Athènes.
11 Pronom — Illuminer de lueurs rouges — Personnel.
12 Homme politique britannique — Montagne de Grèce — Galère du roi.
13 Ministre — Tache permanente d'une partie du globe oculaire — N'est pas toujours précis.
14 Fin de verbe — Tribu amérindienne — Le 24 juin en est une.
15 Occupation favorite — Larges.

VERTICALEMENT

1 Passe à Jonquière — Michel Tremblay en a écrit plusieurs.
2 Lac situé à cheval sur la frontière Québec-Ontario — Ville de l'Abitibi-Témiscamingue.
3 Après vous — Roche sédimentaire — Conjonction.
4 Négation — Vulgarisateur scientifique né à Montréal — Poire qui sert au lavage du conduit auditif.
5 Caboche — Dans l'Oural, sur la Kama — De même.
6 Sommet de la chaîne des Montérégiennes — Arrose Sainte-Monique.
7 D'un abord désagréable — Créature.
8 Conspués — Poète persan.
9 Coule en Gaspésie — Patriarche biblique.
10 Lisière de bois — Très petit orifice — Ville du Japon.
11 Un des points collatéraux — Consterné.
12 Pierres d'aigle — En vogue — Dans la gamme.
13 Il y en a beaucoup au Québec — Petits ouvrages fortifiés.
14 Manganèse — Progrès — La crème.
15 Résine extraite de la férule — Ville du Québec — Époques.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN

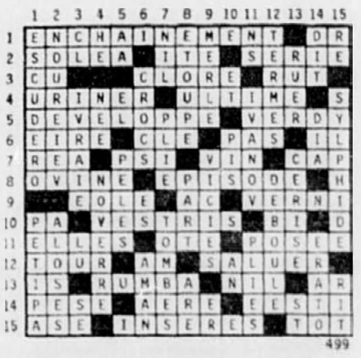

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

À tire-d'aile...

De l'hirondelle rustique à la marouette en passant par le tari et le blongios

PIERRE GINGRAS

Plusieurs des changements proposés par la Commission internationale des noms français d'oiseaux risquent de provoquer un plus grand choc que les modifications apportées à plusieurs de nos canards.

Par exemple, comme vous pouvez le constater en consultant la liste ci-contre, l'hirondelle des granges devient l'***hirondelle rustique***. Normand David, un des membres de la commission et directeur général de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, explique que cet oiseau s'appelait hirondelle des cheminées en Europe. Or comme les grosses cheminées et les granges où nichaient cet oiseau sont disparues du paysage depuis un bon moment, on a voulu utiliser un nouveau terme qui pouvait convenir aussi bien aux Européens qu'au Nord-américains francophones. On a donc opté pour hirondelle rustique car, depuis quelques années, ce terme est de plus en plus utilisé en Europe. Le même vocable a aussi servi au Québec à une lointaine époque.

Autre modification importante: le geai du Canada devient le ***mésangeai du Canada***. On a changé ce nom parce que notre oiseau familier est beaucoup plus apparenté à deux autres espèces d'oiseaux européens, les mésangeais, qu'au geai bleu. On fait valoir aussi que ces oiseaux ressemblent beaucoup à des mésanges «géantes» d'où l'utilisation de ce mot en Europe.

Mais pourquoi affubler du nom de ***tarin des pins*** notre petit chardonneret?

M. David fait valoir que le cas ressemble à celui du geai du Canada devenu mésangaie du Canada. Notre chardonneret des pins est beaucoup plus apparenté à deux autres espèces similaires, l'une vivant en Europe et l'autre au Mexique, toutes deux le corps marbré de bruns, qu'aux chardonnerets jaunes.

Le bihoreau à couronne noire appelé en Europe héron bihoreau devient le ***bihoreau gris***, un terme qui s'inscrit dans l'objectif d'utiliser des termes simples et plus courts, comme nous l'avons vu la semaine dernière.

La commission a aussi transformé notre petit butor en ***petit blongios***, un mot déjà utilisé Europe. On sépare ainsi deux groupes de butors, le terme blongios étant dorénavant réservé à ceux de petite taille.

Notre lagopède des rochers, une espèce répandue dans l'ancien monde en régions nordiques et alpines devient ***lagopède alpin***, du nom utilisé en Europe francophone pour cet oiseau.

Le faisan de chasse connu et élevé depuis des siècles portera dorénavant le nom de ***faisan de Colchide***, de sa région d'origine, en Asie mineure. Le terme était déjà utilisé par les ornithologues européens. La gélinotte à queue fine devient ***tétras à queue fine*** parce que l'oiseau est beaucoup plus apparenté à ce groupe qu'aux gélinottes.

Le goéland à manteau noir devient ***goéland marin***, du nom qu'il porte en Europe.

On a accepté le terme de ***chevalier grivelé***, un vocable européen, pour remplacer celui de chevalier branle queue. M. David fait valoir que ce chevalier, le seul qui arbore de jolis picots noir sur la poitrine, porte bien son nom de grivelé (tacheté, mêlé de brun et de blanc comme le plumage de la grive, dit le Petit Robert). Par ailleurs, bon nombre de chevaliers branlent effectivement la queue constamment, ce qui ne rendait pas assez spécifique ce terme particulier. Quant à notre râle de Caroline il s'apparente beaucoup plus aux marouettes européennes qu'aux autre râles nord-américains d'où son nouveau nom de ***marouette de Caroline***.

On compte une trentaine d'espèces de troglodytes toutes localisées dans le Nouveau Monde à une exception près: le troglodyte des forêts qui est connu depuis longtemps en France sous le nom de ***troglodyte mignon***, vocable qui aura cours dorénavant. La commission fait valoir aussi que si notre troglodyte vit en forêt, ce n'est pas le cas de son frérot européen qui vit plutôt dans les brouissailles et dans les jardins.

Le durbec des pins, le bec-croisé rouge et le bec-croisé à ailes blanches se verront nommés dorénavant selon leur appellation européenne. Le ***durbec des sapins*** et le ***bec-croisé des sapins*** sont des noms qui seraient plus conformes à l'environnement de ces oiseaux. Quand au bec-croisé à ailes blanches, il n'a pas les ailes blanches, justement, mais plutôt deux traits blanchâtres sur la partie supérieure de l'aile, d'où le terme plus conforme de ***bec-croisé bisfascié***. C'est aussi le terme en vigueur en Europe qui est suggéré pour la nyctale boréale, soit ***nyctale de Tengmain***. Il faut dire qu'elle n'avait de boréale que le nom, cet espèce nichant partout en Amérique du Nord jusqu'au centre du Mexique. En Europe, elle niche aussi jusqu'au sud du continent.

Voilà donc les principaux changements qui devraient survenir au cours des prochaines années dans le vocabulaire des ornithologues amateurs québécois. Un peu à l'exemple des parulines que certains irréductibles s'entêtent à appeler fauvettes même si elles n'en sont pas, M. David estime qu'il faudra un bon bout de temps avant que le public s'habitue à ces nouveaux noms. Et celui-ci reconnait que certains termes seront plus facilement acceptés que d'autres.

Pour ma part, la chronique **A Tire d'Aile** attendra encore un petit moment avant d'utiliser ces nouveaux termes, le temps de voir publier un nouveau guide d'identification (ou un réédition) où l'on présentera la nouvelle terminologie, histoire pour les amateurs d'avoir entre les mains un cadre de références. On se souviendra que dès les premières parutions de cette chronique spécialisée il y a déjà sept ans, nous nous sommes servis des termes nouvellement adoptés à l'époque, notamment paruline, bruant ou colvert, pour ne nommer que ceux-là.

NOUVEAUX TERMES

Nom actuel	Nom nouveau
Mouette à tête noire	**Mouette atricille**
Marmette de Troil	**Guillemot marmette**
Marmette de Brunnich	**Guillemot de Brunnich**
Alque marbrée	**Guillemot marbré**
Alque à cou blanc	**Guillemot à cou blanc**
Tourte	**Tourte voyageuse**
Chouette des terriers	**Chevêche des terriers**
Nyctale boréale	**Nyctale de Tengmaim**
Tyran à queue fourchue	**Tyran des savanes**
Geai du Canada	**Mésangeai du Canada**
Jaseur des cèdres	**Jaseur d'Amérique**
Troglodyte des forêts	**Troglodyte mignon**
Hirondelle des granges	**Hirondelle rustique**
Alouette cornue	**Alouette hausse-col**
Chardonneret des pins	**Tarin des pins**
Durbec des pins	**Durbec des sapins**
Bec-croisé rouge	**Bec-croisé des sapins**
Bec-croisé à ailes blanches	**Bec-croisé bifascié**
Paruline bleue à gorge noire	**Paruline bleue**
Paruline grise à gorge noire	**Paruline grise**
Paruline verte à gorge noire	**Paruline à gorge noire**
Dickcissel	**Dickcissel d'Amérique**
Passerin bleu	**Guiraca bleu**
Goglu	**Goglu des prés**

PHOTOTHEQUE *La Presse*

Le bihoreau à couronne noire est devenu le bihoreau gris.

Le carnet d'observation

DES DÉCOUVERTES À LONGUEUIL

■ Plusieurs amateurs s'étaient donnés rendez-vous en fin de semaine dernière sur la promenade René-Lévesque, sur le bord du Saint-Laurent, entre le parc Marie-Victorin et le pont-tunnel. Et les découvertes ont été nombreuses et même surprenantes pour cette période-ci de l'année, me dit-on.

Plusieurs espèces inusitées se sont présentées sur les hauts-fonds pour l'occasion, notamment un canard arlequin (immature), un huard à gorge rousse (en plumage d'hiver), un grèbe jougris, plusieurs huards à collier, des macreuses à front blanc, des macreuses à bec jaune et deux canards kakawis, découverts cette fois près du pont-tunnel. On signale aussi la présence d'un cormorant à aigrette, un oiseau qui aurait dû quitter les lieux depuis le début d'octobre. On me dit que l'oiseau qui a été aperçu lundi, est particulièrement gouinfre, l'observateur l'ayant vu avalé un petit brochet et une grosse perchaude à quelques minutes d'intervale.

CARDINAL EN VUE

■ Deux cardinaux se sont pointés le bec chez moi au cours des dernières semaines, dont un magnifique mâle dimanche dernier. C'est le chant mélodieux du mâle qui a attiré mon attention. Quel oiseau spectaculaire, surtout il est au soi et que la neige met son coloris encore plus en évidence. Ce cardinal est particulièrement craintif et il met souvent un long moment avant de s'aventurer au poste d'alimentation pour bouffer.

Les mésanges sont de loin les visiteurs les plus assidus, ces temps-ci, avec les juncos ardoisés, les moineaux et les geais bleus. Les tourterelles semblent avoir disparues ces derniers temps. Les roselins familiers sont irréguliers mais ils sont toujours nombreux lorsqu'ils s'amènent. Il y a toujours des sizerins flammés dans le coin mais jusqu'ici, il ne se sont jamais présentés à la mangeoire.

Écologie et environnement...

Les étranges plantes carnivores

DANIEL GAGNON
collaboration spéciale

Avez-vous déjà visité une tourbière? Véritable «repaire» de plantes carnivores, c'est l'endroit idéal pour les observer. Les tourbières sont rares dans le sud du Québec. Il y a bien sûr la grande tourbière de Lanoraie à l'est de Montréal. On trouve aussi les vestiges de deux tourbières dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, le *Little Tea Bog* et le *Big Tea Bog*. La présence du thé du Labrador, un petit arbuste à feuilles velues, commun dans les tourbières leur a valu leurs noms évocateurs. On trouve aussi, à l'est d'Ottawa, la tourbière Mer Bleue, où l'on a aménagé un superbe sentier d'interprétation en bois. De là, on a un coup d'oeil imprenable sur les sarracénies pourpres et les rossolis à feuilles rondes, terreurs des insectes du coin.

Selon le frère Marie-Victorin, la sarracénie pourpre est «la plus extraordinaire plante de notre flore» et «un des exemples classiques du carnivorisme chez les plantes». J'ai d'ailleurs été immédiatement fasciné lorsque j'ai observé ma première sarracénie. Ses feuilles aux formes bizarres sont fortement colorées de pourpre, créant des patrons ressemblant à des réseaux de veines. Lorsque l'on voit une feuille semblable à contre-jour, on jurerait que du sang circule à l'intérieur! Les plantes carnivores ont un aspect étrange. En fait, elles ne ressemblent pas beaucoup à des plantes, sauf leurs fleurs. Pourquoi les qualifier de «carnivore»? Parce qu'elles aiment la «chair fraîche»! Elles sont capables de manger des animaux. Bien que leur menu principal soit surtout composé d'insectes, elles capturent quelquefois de petits animaux comme des araignées et des grenouilles. Le nom de plante «insectivore» ne suffit donc pas.

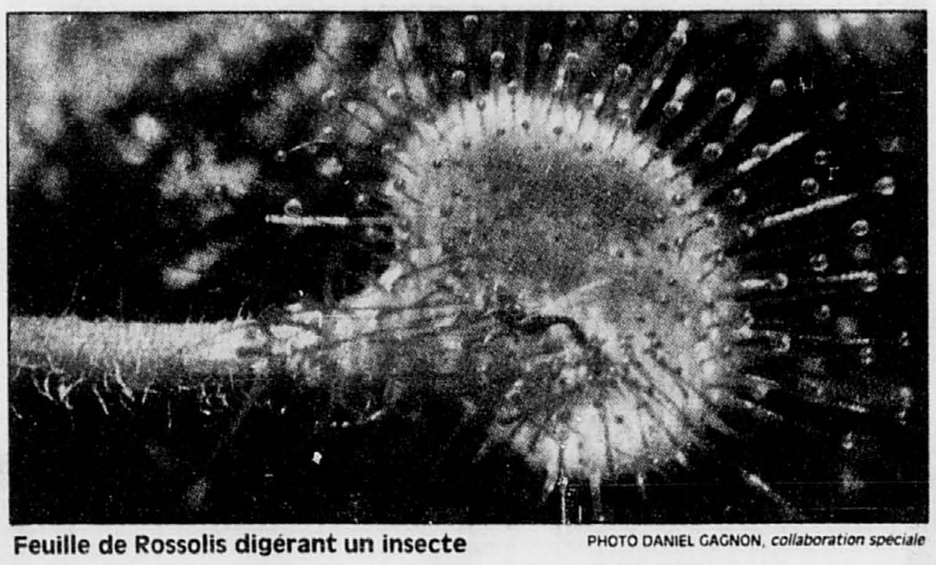

Feuille de Rossolis digérant un insecte

PHOTO DANIEL GAGNON, *collaboration spéciale*

Malgré les mésaventures de nombreux héros de bandes dessinées et de romans d'aventure aux prises avec des plantes carnivores géantes, personne n'a encore trouvé une espèce capable de s'attaquer à un être humain. De plus, la plupart des plantes carnivores n'agressent pas leurs proies. Elles tendent plutôt des pièges «passifs». C'est le cas de la sarracénie pourpre. Ses feuilles sont en forme de trompettes. En se remplissant d'eau de pluie, ce sont de véritables pièges dans lesquels se noient les insectes. L'intérieur du tube formé par la feuille est recouvert de poils orientés vers le bas, rendant la fuite difficile. Les parties qui sont sans poils sont recouvertes d'une cire végétale sur laquelle les pattes d'insectes n'ont pas de prise. De plus, les parois de la partie la plus profonde du tube sécrètent des enzymes digestifs dans l'eau de pluie qui s'y accumule. Ces enzymes, aidés par la «soupe» bactérienne présente dans l'eau, digèrent lentement les proies après leur noyade. En inspectant le fond du tube, on trouve des vestiges des derniers repas de la sarracénie, soit des carapaces non digestibles d'insectes. À l'occasion, on a découvert le squelette d'une petite grenouille! D'autres surprises attendent l'écologiste attentif. En effet, des petites larves d'insectes y vivent. Elles nagent dans l'eau et semblent résister sans problèmes aux enzymes digestifs de la plante. Une espèce de moustique préfère pondre ses oeufs dans l'eau des feuilles de la sarracénie, plutôt que dans l'eau des mares et des étangs, comme les autres espèces. De plus, l'observation au microscope de l'eau contenue dans une feuille de sarracénie révèle la présence d'une foule d'organismes minuscules et d'une myriade de micro-organismes. Chaque petit bassin d'eau formé par une feuille est un microcosme, c'est-à-dire un petit écosystème «aquatique» à elle toute seule.

Le petit rossolis

Alors que les sarracénies se retrouvent uniquement en Amérique du Nord, le rossolis à feuilles rondes, l'autre plante carnivore peuplant nos tourbières en abondance, a une très vaste distribution dans l'hémisphère Nord (Canada, nord de l'Europe, ancienne URSS). Le rossolis à feuilles rondes est très petit, comparé à la sarracénie pourpre qu'on remarque tout de suite avec ses grosses feuilles en cornets. On devra chercher un peu pour trouver le rossolis. Ses feuilles forment des rosettes de 4 à 5 cm de largeur étalées à plat contre le sol. Lorsqu'on le trouve enfin, on s'aperçoit que l'on marche dessus depuis un bon bout de temps! Le rossolis à feuilles rondes tend lui aussi un piège «passif» aux petits insectes et autres petits organismes. Cependant, il ne s'agit pas d'un piège fosse comme dans le cas de la sarracénie, mais plutôt d'un piège collant. Il fonctionne un peu comme les papiers collants attrape-mouches d'autrefois. Les feuilles du rossolis, de la grosseur de l'ongle du petit doigt, sont recouvertes de poils rouges. Une goutte de liquide collant perle à leur extrémité. Ces multiples petites gouttes reluisent au soleil, d'où le nom de «rossolis». Les insectes, attirés par ce qu'ils croient être des gouttes de nectar ne repartiront plus jamais. Dans leurs efforts pour s'évader, plusieurs poils de la feuille collent à leur corps. Un observateur patient — et résistant aux mouches noires et aux moustiques — verra alors plusieurs poils se replier lentement (en quatre heures) vers la victime. Ils la digéreront ensuite à l'aide d'enzymes qu'ils sécrètent. On a déterminé qu'un poil pouvait faire ce travail de digestion environ trois fois.

La grassette

Une autre plante carnivore peu commune au Québec, mais plus commune en Europe, surtout en Scandinavie, est la grassette. On l'a appelée ainsi à cause de la texture graisseuse de la surface de ses feuilles jaunâtres. Elles forment elles aussi une petite rosette sur le sol. La grassette, tout comme le rossolis, capture des insectes qui se collent à la surface de ses feuilles. À cause de la couleur jaune de feuilles, elle ressemble vraiment à un papier attrape-mouches! En Scandinavie, les Lapons utilisent les feuilles de grassette pour faire cailler le lait des rennes; l'enzyme digestif sécrété par les feuilles produit ce résultat. Outre dans tout l'hémisphère Nord, les différentes espèces de grassette se retrouvent aussi en altitude, dans les Andes, en Amérique du Sud. J'en ai observé près de Cuenca en Équateur. Au Québec, on trouve la grassette sur la Côte-Nord, là où la roche est calcaire. J'en ai aussi vu dans les Rocheuses, au parc national de Jasper. Les Andes et les Rocheuses sont deux chaînes de montagnes formées en grande partie de roches calcaires. Les grassettes ne poussent que sur les sols dérivés de ce type de roche.

La dionée

On ne peut pas parler de plantes carnivores sans parler de la plus célèbre: la dionée attrape-mouches. Peut-être avez-vous déjà vu cette plante extraordinaire, sans savoir ce que c'était. On en voit souvent en vente chez les fleuristes et même dans les supermarchés. Si vous placez votre dionée dans un endroit bien ensoleillé, comme sur le rebord d'une fenêtre ou, mieux encore, dehors en été, et si vous n'oubliez pas de l'arroser souvent avec de l'eau très pure, vous serez récompensés par un spectacle unique dans le monde végétal. C'est que la dionée possède des pièges «actifs»! Les feuilles, disposées à la base de la plante, forment un piège à leur extrémité. Ce piège peut avoir une surface équivalente à celle d'une cuillère à thé. La marge du piège est bordée de «dents» d'environ un centimètre. En réalité, ces «dents» sont des poils modifiés. La feuille-piège ressemble en fait à une moule ouverte. Lorsque de petits poils sensibles sur la feuille sont touchés, au moins deux fois, les deux moitiés du piège se referment d'un coup sec sur la victime.

Pourquoi toutes ces plantes mangent-elles des insectes? C'est une question de survie! Les tourbières et tous les autres types d'habitats occupés par les plantes carnivores ont des sols très pauvres, particulièrement en azote, l'élément nutritif le plus recherché par les plantes. Un insecte est une bonne source de protéines — donc d'azote — à se mettre sous la «dent». Ces plantes ont donc développé diverses adaptations leur permettant de suppléer à leur alimentation avec un peu d'azote provenant d'animaux. D'ailleurs, des expériences ont montré que des plantes carnivores privées de leurs proies poussaient moins bien et ne produisaient pas autant de fleurs et de graines.

Daniel Gagnon est directeur de la recherche au Biodôme de Montreal et professeur à l'UQAM.

Quel habitat renferme le plus de plantes carnivores au Québec?

■ Répondez à la question ci-haut et gagnez une paire de billets pour visiter le Biodôme et le Planétarium. Deux bonnes réponses seront choisies au hasard chaque vendredi.

Adressez vos réponses à:
Chronique
Écologie et environnement,
Biodôme de Montréal,
4777, ave Pierre-de-Coubertin,
Montréal, Québec
H1V 1B3

Réponse de la question posée dimanche dernier (Quel mode de transport aurait amené le plus d'espèces de plantes à Hawaii?): Les oiseaux

La Flore laurentienne

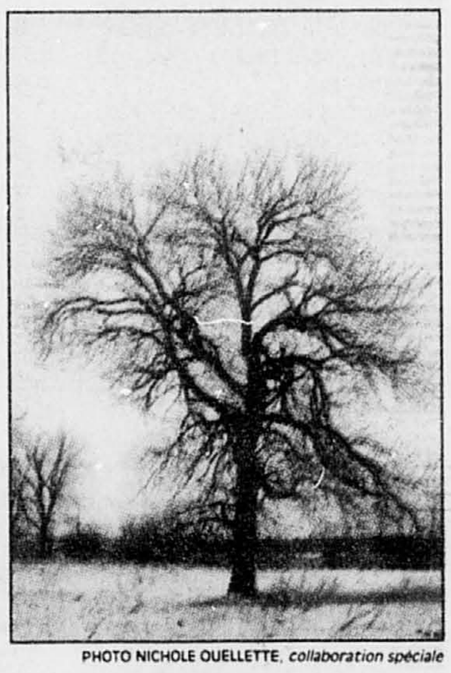

PHOTO NICHOLE OUELLETTE, *collaboration spéciale*

Frêne de Pennsylvanie

■ Le frêne rouge n'est pas un arbre de la forêt; il se plaît surtout dans les lieux ouverts de la plaine alluviale, sur le bord du Saint-Laurent et de ses affluents. Il atteint au nord les bords du lac Saint-Jean, où il s'est probablement établi durant la période Champlain. L'arbre tire son nom vulgaire de la couleur foncée du coeur, et de la pubescence roussâtre de l'extrémité des rameaux. Son port bien caractéristique le désigne en toute saison, particulièrement en hiver lorsque la double courbure des branches (en forme d's) est plus évidente. D'abord ascendantes, les branches, en effet, s'abaissent bientôt vers la terre pour se redresser du bout comme celles d'un chandelier. Le frêne rouge est, de tous nos arbres, le dernier à prendre ses feuilles au printemps. Vers le 15 mai, les individus mâles garnissent leurs rameaux de gros paquets d'étamines pareils à des nodosités, cependant que les bourgeons foliaires éclatent. Ce dernier venu de la saison est aussi le premier à s'en aller. Dès la troisième semaine de septembre, les feuilles commencent à jaunir et à quitter l'arbre, celles des individus femelles les premières. Les frênes sont peut-être des arbres primitivement adaptés à de hautes latitudes où la saison est fort courte. Chassés vers le Sud par les invasions glaciaires, ils se sont acclimatés à nos régions en conservant ce caractère héréditaire: une courte saison végétative.

Extrait tiré du volume *La Flore laurentienne*, par le frère Marie-Victorin, page 522, dernière impression 1993, copyright Les Presses de l'Université de Montréal, 928 pages, 1968. La photo prise en Mauricie est une collaboration spéciale de Nichole Ouellette, une artiste de Saint-Prosper-de-Champlain. Identification de la plante illustrée: Marcel Blondeau, botaniste.